# LA SEMAINE AFRICAINE



N° 4100 du Mercredi 17 Novembre 2021 - 69° Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

LES DEUX ARCHEVEQUES CHEZ LE 1er MINISTRE

## L'Eglise catholique réaffirme qu'elle est au service de la nation



NN.SS Anatole Milandou et Bienvenu Manamika en audiance chez Anatole Collinet Makosso.

(P.12)

#### **COUPE DU MONDE"QATAR 2022"**

## Une campagne cauchemardesque pour les Diables-Rouges



Le dernier "Onze national" type aligné le 14 novembre par Paul Put à Thiès contre le Sénégal (P.23)

## **Chers lecteurs**

Des raisons techniques à l'imprimerie nous contraignent à paraître une seule fois la semaine, le mercredi. Dès que cette difficulté sera levée, nous reprendrons notre rythme bihebdomadaire. Avec nos excuses.

La Semaine Africaine

## **EDITORIAL**

Ecolos, vraiment?

LE MONDE DES MEDIAS EN DEUIL

#### Guy-Noël Sam'Ovhey -Panquima s'est éteint à Brazzaville



e journaliste Guy-Noël
Sam Sam'Ovhey - Panquima est décédé, le lundi 15 novembre 2021, au
Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville
(CHU-B), des suites d'une
crise d'hypertension. Il
avait 75 ans.

Guy-Noël Sam Sam'Ovhey -Panquima a fait ses débuts dans la carrière de journaliste à Radio Congo, en 1964, en tant qu'animateur de programme.

A l'époque, il était encore élève au lycée.

Dans les années 70-80, il produisait une chronique très écoutée, «Le courrier du pèlerin» dans laquelle il portait un jugement critique sur «les hommes, les choses et les idées» dans les aventures de son «ami Michel».

En 1978, il débute sa carrière d'enseignant comme vacataire au département des Sciences et techniques de la communication (STC), à la Faculté des lettres de l'Université Marien Ngouabi. Avant d'être recruté en 1983.

Parallèlement, il dispense aussi des cours dans les instituts privés, jusqu'à ses derniers jours, même après avoir fait valoir ses droits à la retraite.

Directeur de la presse présidentielle sous le Président Marien Ngouabi et Directeur de Télé Congo, Guy-Noël Sam-Ovhey-Panquima était docteur en sciences de l'information. Il avait également appris les statistiques qu'il a exercées très peu de temps, avant d'embrasser le métier de journaliste.

P.B.



### <u>ANNONCES</u>

#### **ETUDE Maître Philémon MOUSSOUNGOU NOTAIRE**

B.P.: 4866, téléphone: (242) 06 698 26 13 112, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO, Face Laboratoire de Total. E-mail: moussphile@gmail.com

#### **INSERTION LEGALE**

Par acte en la forme sous seing privé, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné en date à Pointe-Noire, du 25 juin 2019, les statuts de la société dénommée PLURIEL SOLUTIONS-SARL, présentent les caractéristiques suivantes:

- Dénomination: PLURIEL SOLUTIONS-SARL
- Forme de la société: Société à Responsabilité Limitée:
- <u>Capital social</u>: 1.000.000 F. CFA;
- Siège social: A Pointe-Noire, quartier Ngoyo, vers Globaline;
- Objet social: L'assistance en gestion d'entreprise; la gestion immobilière; le conseil; l'intérim; prestation de services.
- Durée: 99 années, à compter de l'immatriculation au RCCM;
- Enregistrement: À Pointe-Noire:
- Immatriculation: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, n° RCCM CG/PNR/18 B319 en date du 03 septembre 2018;

#### **Modifications intervenues:**

Suite à une réunion de l'Assemblée Générale extraordinaire consignée dans un procès-verbal reçu par Maître MOUSSOUNGOU, Notaire, en date du 27 septembre 2021, enregistré sous le n° 1408, folio 184/5 du 29 septembre 2021, les associés ont décidé de modifier l'objet social, transférer le siège social, la cession de la totalité des parts de Monsieur Prince Aladin NGOUEMBE NDINGA au profit de Monsieur

KAYI IBARA Gildas Ridy, maintenir le gérant et de modifier les statuts.

 Objet social: L'assistance en gestion d'entreprise; la gestion immobilière; le conseil; l'intérim; prestation de services;

Importation: poissons salés, les huiles moteurs (lubrifiants), produits alimentaires, pièces détachées, location et vente des véhicules;

Exportation: les tubercules, farine de manioc, l'arachide, la patte d'arachide.

· Cessions: Monsieur Prince Aladin NGOUEMBE NDINGA cède la totalité de ses parts sociales à Monsieur KAYI IBARA Gildas

En conséquence, la société compte désormais un seul associé: Monsieur KAYI IBARA Gildas

- Siège social: A Pointe-Noire, Avenue Jacques OPANGHAUT, face chambre froide DJONY.
- Modification des statuts. Les statuts ont fait l'objet de modification pour les mettre en harmonie avec les textes de l'OHADA.
- Gérance: Monsieur KAYI IBARA Gildas Ridv est maintenu aux fonctions de gérant pour une durée indéterminée.

Pour avis,

Maître Philémon MOUSSOUNGOU. NOTAIRE.

World Health Organization



Facsimile: +47 241 39501/39503 or +242 83 95 01/83 95 03 or Direct Fax: +47 241 39 508 or +242 83 95 08

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES

Titre: RFP/AFRO/039/2021- SELECTION D'UNE ENTREPRISE POUR LA REALISATION DE DEUX FORAGES D'EAU POTABLE DE DEBITS CUMULES D'AU MOINS 40 M3/H, ET DES RESEAUX RELIANT CES FORAGES AUX BÂCHES D'EAU POTABLE DE LA CITE DU DIOUE, DE L'OMS/AFRO A BRAZZAVILLE EN REPUBLIQUE DU CONGO

Le Bureau de l'OMS pour l'Afrique vous invite par la présente à soumettre des propositions dans le cadre de la présente invitation à soumissionner (RFP) relatif à l'objet cité ci-dessous :

N°	Titres de l'appel d'offre	Lien UNGM
RFP/AFRO/039/2021	SELECTION D'UNE ENTREPRISE POUR LA REALISATION DE DEUX FORAGES D'EAU POTABLE DE DEBITS CUMULES D'AU MOINS 40 M3/H, ET DES RESEAUX RELIANT CES FORAGES AUX BÂCHES D'EAU POTABLE DE LA CITE DU DJOUE, DE L'OMS/AFRO A BRAZZAVILLE EN REPUBLIQUE DU CONGO	https://www.ungm.org/Public/Notice/154890

Ce dossier d'appel d'offre est disponible sur la plateforme https://www.ungm.org/sous la référence inscrite dans le tableau ci-dessus ou sur demande à l'adresse afrgoafrobids@who.int

Les soumissions devraient être présentées conformément aux prescriptions de la RFP et parvenir au plus tard le 25 Novembre 2021 à 14 h00 (heure de Brazzaville) à l'adresse suivante : afrgoafrobids@who.int

Les soumissionnaires potentiels qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur des questions techniques, contractuelles ou commerciales peuvent le notifier par courrier électronique à l'adresse afrgoafrobids@who.int (utiliser la référence y afférentes. Les demandes de clarification devraient nous parvenir au plus tard le 5 jours avant la date limite de soumission.

L'OMS-AFRO attend avec intérêt votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales proposées par l'OMS-AFRO.

Sincères salutations

Contracting and Procurement Services General Management Cluster (GMC)



#### **ASSOCIATION CONGOLAISE POUR** LE BIEN ETRE FAMILIAL

Membre accrédité de l'IPPF depuis 1998 49, Avenue de la Base, Batignolles – Moungali - B.P. 945 – BRAZZAVILLE Tel (242) 22 611 67 64 / 06 454 07 31 É-mail: acbef@yahoo.fr Site web: www.acbef.org

République du CONGO



#### **AVIS D'APPEL A CANDIDATURES**

L'Association Congolaise pour le Bien-Etre Familial (ACBEF) recrute, pour son siège à Brazzaville, un(e) Directeur(trice) Exécutif(ve). Le candidat doit avoir un diplôme de niveau BAC+5 en sciences de gestion, sciences sociales ou humaines avec des expériences probantes en gestion, droit et administration publique, médecine avec spécialisation en santé publique et autres domaines équivalents. Il doit avoir exercé pendant de plus de 5 ans au poste de responsabilités élevées dans la gestion des programmes et projets. Le type de contrat est à durée déterminée d'un an renouvelable pour accéder à un CDI.

Les dossiers de candidatures doivent comprendre les pièces suivantes: 1- lettre de motivation 2- copie(s) légalisé(es) du/des diplômes ou attestations. 3- CV avec photo d'identité (en couleur), 4- certificat de nationalité (de moins de trois mois), 5- casier judiciaire (de moins de trois mois), 6- copie d'acte de naissance, 7- certificat médical (de moins d'un mois), 8- trois (3) lettres de recommandation, 9-copie(s) de certificat(s) de travail ou documents équivalents justifiant l'expérience professionnelle. Le dossier complet sous pli fermé à adresser à Mme la Présidente du Comité Exécutif National de l'ACBEF.

La date limite de dépôt des candidatures: le 15 décembre 2021;

Lieu: Siège de l'ACBEF au n° 49, Avenue de la Base, Batignolles - Moungali -Brazzaville, avec mention «Candidature au poste de Directeur Exécutif».

NB: une version électronique pourrait être adressée à l'adresse mail ci-dessous : acbefrecrute@gmail.com

Pour tous renseignements complémentaires appeler le: (242)05 526 63 09 Seuls les candidats dont les dossiers jugés recevables seront avisés. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Maître Ludovic MOUNGUENGUE, Notaire titulaire d'un Office en la résidence de Brazzaville, Sis 35, avenue de Auxence ICKONGA, 1er étage immeuble IWANDZA (Face à l'Ambassade d'Italie), Centre-ville, Brazzaville. / Boîte Postale: 1674, Téléphone: (242) 05 536.17.98/06 665.34.83 / E-mail: officenotarial.mounguengue@gmail.com REPUBLIQUE DU CONGO

#### **AVIS SOCIETE HUIT A HUIT**

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle / Au Capital de 5.000.000 de Francs CFA Siège social: 20, Avenue Nelson MANDELA, Centre-ville, Brazzaville RCCM: CG/BZV-01-2016-B13-00518 / (République du Congo)

Aux termes d'un acte de cession de parts sociales sous seing privé signé | en remplacement de Madame BUMBA Olivia, Gérante révoquée en date du 25 octobre 2021, déposé au rang des minutes du notaire soussigné en date du 27 octobre 2021, enregistré le 04 novembre 2021 à la recette d'impôts de Poto-Poto, Brazzaville, sous folio 202/4; numéro 2982; Madame BUMBA Olivia a cédé les 200 parts sociales qu'elle détenait dans la société dénommée «SOCIETE HUIT A HUIT» S.A.R.L. au profit de la société JOSHUA S.A.R.L. qui détient désormais toutes les parts sociales et devient associé unique

A la suite de cette cession, suivant procès-verbal des décisions de l'associé unique de la société dénommée «SOCIETE HUIT A HUIT» S.A.R.L.U., reçu par le même notaire en date du 26 novembre 2021, enregistré le 04 novembre 2021 à la recette d'impôts de Poto-Poto Brazzaville, sous folio 202/5; numéro 2983, il a été décidé

La révocation et le remplacement du Gérant: Monsieur AYA TSEKE TA-LALINI Therfy a été nommé en qualité de Gérant pour une durée illimitée

- Le transfert du siège social: de «l'Avenue Félix EBOUE, IM-MEUBLE SOPRIM, Brazzaville (République du Congo)» au «20, avenue Nelson MANDELA, Centre-ville, Brazzaville, (République du Congo)».
- L'extension d'activités: ouverture d'un Magasin supplémentaire de la «SOCIETE HUIT A HUIT» S.A.R.L. à Brazzaville, au 1626, Avenue des Trois Martyrs, Batignolles, Moungali. La Refonte des statuts
- Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville le 05 novembre 2021.

Maitre Ludovic MOUNGUENGUE, Notaire.

#### **REMERCIEMENTS**

Virginie KOUMBA et les enfants vous remercient, du fond du cœur, pour l'assistance multiforme que vous leur avez apportée, à la suite du décès survenu le 26 août de leur époux et père, JUSTIN.

Ils ont été très sensibles à votre présence à leurs côtés, ainsi qu'à toutes les marques de sympathie

et les délicates attentions que vous leur avez témoignées.

Ils vous prient de trouver ici leur sincère gratitude.

#### **QUESTIONS ORALES AVEC DEBATS AU GOUVERNEMENT**

## «La situation des sinistrés du 4 mars connaîtra une solution globale, crédible et sûre», affirme Anatole **Collinet Makosso**

Une séance plénière relative aux questions orales avec débats au Gouvernement s'est tenue à l'Assemblée nationale vendredi 13 novembre 2021, dans le cadre de la 14e session ordinaire de cette Institution.

Is étaient 15 députés à poser des questions à 8 membres du Gouvernement. Celles-ci ont porté sur la décentralisation, le sinistre du 4 mars, les difficultés constatées dans la délivrance des passeports et des cartes nationales d'identité, le CHU-B, les écarts dans la tarification des tests PCR dans les laboratoires et au niveau des aéroports, la pollution de l'environnement à

besoins de financement de la société AVERDA à qui incombe la charge de rendre notre environnement sain et vivable. Les Congolais veulent comprendre les termes de référence qui lient AVERDA à notre pays et ses contre-performances actuelles», a-t-il indiqué.

Ulrich Goma-Mboukou a, quant à lui, abordé la lancinante question de la pénurie d'eau et d'électricité à Brazzaville et



et libertés des citoyens, ni ne met en cause le droit à la vie et à l'intégrité physique des citoyens», a-t-il précisé. Le Premier ministre a rappelé

la loi n° 21-2020 du 8 mars 2020 déterminant les conditions de mise en œuvre de l'Etat d'urgence qui dispose en son article 8 que: «Le Gouvernement peut également prendre toutes autres mesures nécessaires pour faire face à la crise ou au péril encourus par l'Etat et les individus en leurs personnes et en leurs biens». Pour cela, «nous avons l'obligation de garantir la santé des Congolais».

S'agissant de la Journée nationale de salubrité publique, Anatole Collinet Makosso a reconnu que la circulaire insti-

qui sont dans l'expectative de la résolution diligente de cette question devenue lancinante. «19500 textes relatifs à différentes situations de carrière de nombreux agents civils de l'Etat ont été signés par le vice premier ministre d'alors, avant la nomination du Gouvernement actuel. Ces textes n'ont pu être publiés par le secrétariat général du Gouvernement, non pas à cause d'un quelconque litige persistant entre ce dernier et le ministère de la Fonction Publique ou d'un quelconque dysfonctionnement de l'administration, mais pour des raisons réellement techniques inhérentes au principe de procédure qui aurait pu nécessiter que tous ces textes soient renvoyés à



Vue partielle des députés mentionné la fermeture des boutiques. «Aujourd'hui et surtout dans le contexte actuel où le samedi est amputé d'une bonne partie de la soirée., à partir de 18 heures, on se presse de rentrer pour ne pas subir le couvre-feu, nous pouvons dire que les commerces resteront ouverts dès les premières heures de la matinée comme ils le font d'habitude. Ça ne nous empêche pas d'assurer la propreté de notre environnement», a affirmé le Premier ministre.

Abordant la question sur AVERDA, il a indiqué que les difficultés que connaît actuellement cette société sont liées au fait que l'Etat paie difficilement ce qu'il faut pour le fonctionnement régulier de cette

Sur la question liée aux textes de carrière en attente de publication, le ministre d'Etat Firmin Ayessa a rassuré tous ceux désormais», a-t-il assuré.

Le ministre Raymond Zéphirin Mboulou a annoncé la reprise de la délivrance des passeports. «Le Congo devait beaucoup d'argent au fournisseur. Tout a été réglé et les imprimés sont désormais disponibles». Interpellé sur la gouvernance électorale notamment le découpage électoral, la biométrie

et le plafonnement des dépenses électorales, le ministre de l'Administration du territoire et de la décentralisation a fait savoir qu'il n'est pas évident que l'opérationnalisation de ces recommandations soit envisageable pour le double scru- les coupures d'électricité sont tin de 2022.

**Editorial** 

Ecolos,

vraiment?

pour penser l'avenir de la planète. Il nous faut, disent

les experts, inverser notre manière de faire si nous ne

voulons pas que «la maison commune» dont parle le Pape, la Terre, ne sombre sous l'effet des bouleverse-

«Alerte!», ont-ils crié en chœur; «la planète se noie!

Ailleurs, elle grille littéralement». Il faut faire quelque chose, mais quoi ? Apporter un seau d'eau, ou mille ou

dix mille ne suffira pas, parce qu'en certains endroits,

c'est justement d'un trop grand excès d'eau que notre

planète se meurt. Alors, pomper l'eau, écoper, siphon-

ner? Ca ne marchera pas non plus, les spécialistes du

climat en sont convaincus, car en d'autres endroits, la

La solution, nous disent-ils, est dans l'arrêt des émis-

sions de gaz vers le ciel, c'est-à-dire, vers nous-

mêmes. Nos plantes suffoquent. Elles n'arrivent plus

à capturer les gaz nocifs et à les transformer. Non, la

solution est dans une prise de conscience de tous que

nous ne pouvons plus construire des infrastructures

détruisant notre environnement: essence et fumées à

Mais interrogeons-nous jusqu'au fond de nous-mêmes:

jusqu'où sommes-nous capables d'aller dans notre mi-

litance écologiste? Soucieux de la planète, nous? On

ne dirait pas. Certes tous les 6 novembre, nous plan-

tons et sacrifions au rituel de la Journée de l'arbre.

Mais qui se préoccupe des plantes que nous avons

portées en terre l'an dernier, et l'année d'avant ? Qui

se préoccupe de notre joyau forestier, le Mayombe, qui

Qui s'est ému de la dévastation de la réserve de pins

de Kintélé, offerte à la furie des scies parce qu'un de

nos oligarques s'est senti à l'étroit et a ordonné de tout

mettre à terre? Que même les réfugiés rwandais qui

y étaient hébergés passaient après l'insouciance d'un

conseiller technique de ministère. Nous avons haussé

le ton pour rappeler au monde que nous ne méritions

pas de nous noyer par la faute des autres, sous la

Ou sous les rayons mordants d'un soleil qui nous

devient subitement rebelle, et qui ne sait plus freiner

les eaux des saisons ou faire arriver les saisons aux-

quelles, depuis que le monde est monde, nous avons

attaché les rythmes de nos labours et de nos récoltes.

On dit que les pays riches devraient nous payer un mil-

liard de dollars: vous êtes sûrs qu'avec cette somme,

le Mayombe rebourgeonnera? Faisons-nous payer un

service à la planète ou rançonner des riches?

part par pans entiers à vue d'œil?

montée des eaux de la Côte Sauvage.

bannir. Tous le disent. Tous ? Oui, nous y compris

terre se dessèche par manque d'eau.

ments climatiques.

ous venons d'assister à l'extinction des feux de

la 26è Conférence des Nations-Unies sur le climat. A Glasgow, en Ecosse, plus de 23000 participants, Chine et USA y compris, se sont mis ensemble

Intervenant sur la pandémie de la COVID-19, le ministre Gilbert Mokoki a précisé que les vagues de cas constatés jusqu'ici sont en lien avec le relâchement des mesures barrières. Il a reconnu que l'entassement des gens dans les bus «mal à l'aise» constitue une source de contamination. «Avec l'opération Coup de poing, ce problème est réglé. Plusieurs bus "mal à l'aise" sont placés en fourrière», a-t-il annoncé.

Très attendu sur les coupure d'électricité et les pénuries d'eau, le ministre Honoré Sayi a donné les raisons de ces désagréments. Il a fait savoir que

dûes aux lignes de transport et aux transformateurs qu'il faut changer et rénover. «Les pénuries d'eau sont avant tout liées à l'électricité. Nous avons un réseau vétuste. La difficulté actuelle peut n'être dans un avenir qu'un triste souvenir. Tout nouveau départ nécessite avant tout une petite souffrance. Le Gouvernement s'y emploie et je mettrai le meilleur de moi-même pour que les tristes souvenirs rattachés à la pénurie d'eau et d'électricité ne soient plus qu'un souvenir»,

**Albert S. MIANZOUKOUTA** 

Cyr Armel YABBAT-NGO



Anatole Collinet Makosso

Pointe-Noire, les textes de carrière en attente de publication. Le député Michel Mboussi-Ngouari est revenu sur la gouvernance électorale, notamment sur les 3 points non encore réalisés, pourtant retenus lors du dialogue de Sibiti en 2015. Il s'agit des recommandations sur le découpage électoral, la biométrie et le plafonnement des dépenses

électorales. Raymond Isaac Follo a abordé la question de la désinfection des marchés domaniaux et l'entassement des gens dans les bus «mal à l'aise». «Pourquoi deux poids, deux mesures entre les transports en commun public et privé?», s'est-il interrogé.

Le député Bonaventure Boud zika a interpellé le Premier ministre sur la circulaire instituant la Journée nationale de salubrité publique chaque samedi du mois de 7h à 10h pour assainir le cadre de vie. «Les autorités ciblées dans cette circulaire ne travaillent pas les samedis et ne sachant pas à qui s'en prendre, la police est obligée d'imposer la fermeture des boutiques et toutes autres activités informelles sur toute l'étendue du territoire national. dans cet intervalle de temps. Ce qui ne cadre ni avec la lettre, ni avec l'esprit de la circulaire. Pourquoi, doit-on doublement ruiner les Congolais qui contribuent déjà à travers la taxe d'occupation des locaux aux

Pointe-Noire, ainsi que la surfacturation qui devient récurrente et ruine de nombreuses familles déjà frappées par la crise économique et financière que traverse le Congo.

Dans ses réponses, le Premier ministre, parlant du sinistre du 4 mars, a fait savoir que le Gouvernement est en train de cerner la question. «Ce dossier et bien d'autres sinistres figurent en bonne place dans le mémorandum signé avec le FMI. Advenu le moment où nous aurons conclu avec le FMI, advenue la période de la mise en œuvre des engagements que nous avons pris avec le FMI, la situation des sinistrés du 4 mars connaîtra une solution globale, crédible et sûre. C'est cette assurance que je voulais donner à l'ensemble des compatriotes», a-t-il dit.

Pour lui, le gros problème du CHU-B, c'est la difficulté pour le Gouvernement à mettre à la disposition du centre, la subvention pour faire face à toutes ses charges de fonctionnement «Les efforts sont en cours pour garantir le paiement régulier de cette subvention et permettre à cet établissement de disposer du maximum nécessaire», a déclaré Anatole Collinet Ma-

Parlant de la COVID-19, il a insisté sur la nécessité vaccinale qui fait couler tant de salive dans l'opinion. «Le Gouvernement ne viole pas les droits en conformité avec les changements survenus depuis lors. Pour éviter une démarche si préiudiciable. le Premier ministre, chef du Gouvernement a donné instruction ferme à titre dérogatoire pour qu'une procédure exceptionnelle et urgente de publication de ces textes soit ouverte. Elle l'est

#### PAGE 3 - LA SEMAINE AFRICAINE N° 4100 DU MERCREDI 17 NOVEMBRE 2021

**EDUCATION** 

## La FELBO au chevet des élèves d'Ewo, Edou et Oyo

Fidèle à sa tradition et comme de coutume à chaque rentrée scolaire, la FELBO vole au secours des enfants scolarisés en leur apportant des kits scolaires. Pour cette année, elle a porté son dévolu sur Ewo, Edou et Oyo, dans les départements de la Cuvette et de la Cuvette-Ouest, ainsi que du matériel didactique et des fournitures de bureau aux différents établissements primaires et préscolaires.

Ewo, la cérémonie officielle s'est déroulée dans l'enceinte de la mairie, devant un échantillon représentatif d'élèves des lycées technique agricole et général, des collèges d'enseignement technique féminin (CETF) et général Ambenza, des écoles primaires 31 juillet 1968, 31 juillet 1969, Pierre Akiridzo, d'Ewo village et de Kingamitema, bénéficiaires des kits scolaires. Le tout dans une ambiance bon enfant.

C'est Mme Patricia Kounkou Wiboulo, directrice générale de la FELBO, représentant la présidente de la Fondation. Mme Julienne Sassou-Guesso, qui a patronné la cérémonie, en présence des ministres Aimé Wilfrid Bininga, député d'Ewo 1, et Honoré Sayi, de l'Energie et de l'hydraulique, député de Dolisie 2; Mme Miyouna, secrétaire générale de la préfecture; Simplice Kandza, maire d'Ewo; Adolphe Aloumba, député d'Ewo 2, et Mathurin Mfola, député siégeant d'Ewo 1.

Par ce geste 8000 élèves des différents établissements primaires et secondaires d'Ewo ont pu recevoir des kits scolaires. La FELBO entend perpétuer sa vocation: celle d'investir dans l'éducation. C'est dans cette optique qu'elle œuvre depuis sa création pour le développement socio-culturel. «Sa présence à Ewo en est une illustration. C'est dans le malheur que l'on reconnaît ses amis; malgré la crise économique et financière aggravée par la crise sanitaire, la FELBO vient au secours de nos enfants en leur apportant des kits scolaires», a déclaré le maire d'Ewo, Simplice Kandza.

Pour Mme Patricia Kounkou Wiboulo, chaque enfant est un trésor; un adulte en devenir qu'il faut accompagner. «La FELBO continue de poursuivre l'œuvre de partage chère à Mme Edith Lucie Bongo Ondimba qui est et restera un modèle d'enseignement favorisant toujours l'émancipation des enfants», a-t-elle rappelé.

Dans le contexte de pandémie de COVID-19, a-t-elle poursui-vi, «la FELBO a tenu à honorer cet engagement pour un meilleur confort d'apprentissage à tous les niveaux et espère ainsi contribuer au développement de compétences pour demain».

A noter que la distribution s'est faite dans les salles de classe. La directrice générale de la FELBO voulait être rassurée que chaque enfant a bien reçu son kit scolaire composé de sacs, cahiers, stylos, crayons, craies, règles, gommes, boîtes mathématicales, etc. Le contenu des kits variait selon les niveaux de classe.

Reconnaissants, ces enfants ont remercié la FELBO à travers sa directrice générale pour ce geste d'amour et de partage, crédo cher à la défunte Edith Lucie Bongo Ondimba qu'entend perpétuer sa Fondation à travers les multiples œuvres de charité, cœur et de bienfaisance qu'elle ne cesse de réaliser au détriment



Mme Patricia Kounkou Wiboulo distribuant les kits scolaires aux

combler un vide pédagogique en termes de matériels didactiques et autres fournitures scolaires. «Nous vous disons simplement merci».

Il a indiqué que cette dotation demeurera inoubliable dans les annales de l'école, tout en estimant que ce genre d'action puisse se

nicipal, maire d'Oyo, a estimé que la présence à Edou, de la FELBO pour voler au secours des enfants d'Oyo illustre bien de la pérennisation de l'œuvre de celle qui avait pour entre autres préoccupations majeures garantir un avenir radieux à chaque enfant.

Face à cet élan du cœur, Gaston Yoka a exprimé à la présidente de la FELBO toute sa gratitude.

Dans son allocution, Mme Patricia Kounkou Wiboulo s'est adressée particulièrement à celle dont la Fondation porte le nom. «Chère Edith Lucie, ce jour est pour nous très différent car nous sommes sur les terres de tes ancêtres là où tu reposes en paix. Nous sommes venus ici accomplir le geste que tu as laissé en héritage: savoir donner. Notre venue à la rencontre des enfants d'Edou et d'Oyo est une façon d'exprimer notre devoir de partage et de bienveillance pour suivre tes pas sur la terre des hommes où tu as tant donné. Tu as donné de ton temps, de ton amour, de ton énergie, de la bonté aux autres et en particulier aux enfants. Donne-nous



Mme Claire Dirat (au milieu) posant avec les enfants du prescolaire à Edou

des enfants et du système éducatif congolais.

La joie était aussi grande auprès des parents qui, pour certains, n'avaient pas encore préparé la rentrée de leurs enfants. C'est dans l'allégresse que la population scolaire d'Ewo a reçu ce don, signe de l'engagement permanent de la FELBO qui n'entend pas déroger à sa vocation.

Après la remise des kits scolaires, la directrice générale de la FELBO a doté les différents établissements scolaires en matériel didactique et en fournitures de bureau, notamment.

«Vivre dans le cœur de ceux que nous laissons dernière nous, ce n'est pas mourir»

A Edou, département de la Cuvette, la cérémonie a eu lieu à l'école primaire et préscolaire Louis Ibovi, le 9 octobre dernier, en présence du sous-préfet Roger Louzaya Mamingui, le président du Conseil municipal, maire d'Oyo, Gaston Yoka, et de Mme Claire Dirat, la mère d'Edith Lucie Bongo Ondimba.

Prenant la parole, le directeur de l'école primaire, Armel Marien Osséré, a remercié la Fondation pour ce geste qui, pour lui, vient pérenniser au sein d'autres écoles, afin de permettre aux apprenants de recevoir une bonne formation. «Cette dotation qui n'est pas la première du genre témoigne de votre sensibilité aux nombreux problèmes dont



La joie des élèves après avoir reçu les kists scolaires

souffre notre système éducatif», a-t-il déclaré.

Pour Gaston Yoka, ce jour entre dans les annales de l'histoire de la commune d'Oyo comme celui d'un regard intéressé, d'«une Fondation portant le nom d'une grande dame, une dame de cœur qui malheureusement très tôt nous a quittés, mais reste à jamais immortalisée par l'immensité de son œuvre, j'ai cité Edith Lucie Bongo Ondimba».

Le président du Conseil mu-

la force de poursuivre cette route souvent difficile mais oh combien lumineuse dans leur regard. Lumière, tu étais pour beaucoup d'entre nous, lumière tu resteras», a-t-elle affirmé.

Les mobiliers et fournitures de bureau, le matériel didactique, les ordinateurs, les photocopieurs avec scanners, les imprimantes, les chaises pour enfants et de bureau, les lots des copies doubles, les craies, les rames de papier, les colles **VIE DES PARTIS** 

## Le PCT s'active déjà pour les législatives et locales 2022

La deuxième réunion extraordinaire du bureau politique du comité central du Parti congolais du travail (PCT) issu du cinquième congrès ordinaire, s'est tenue samedi 13 novembre dernier, au Palais des congrès à Brazzaville, sous la direction de Pierre Moussa, secrétaire général du Parti. Les militants et sympathisants ont été appelés à se mobiliser pour affronter les échéances électorales qui pointent à l'horizon.



Pierre Moussa

Cette réunion extraordinaire est la première du genre, convoquée après la tenue de l'élection présidentielle de mars 2021. Elle a permis aux participants d'examiner les trois points inscrits à l'ordre du jour, à savoir: examen et adoption du projet de synthèse de la première réunion extraordinaire du bureau politique du comité central du PCT du 7 janvier 2021; leçons à tirer de la présidentielle de mars 2021 et projection des législatives et locales de 2022; information sur la mission effectuée par le secrétaire général du PCT dans les départements de la Bouenza et du Niari, du 26 au 29 octobre 2021.



Les membres du bureau politique

La projection des législatives et locales de 2022 a suscité un grand débat et des stratégies ont été élaborées à cet effet. Dans son mot d'ouverture, le secrétaire général du PCT Pierre Moussa a, tout d'abord, rappelé les méfaits causés par la pandémie de COVID-19, en appelant les militants et sympathisants à se protéger contre ce virus: «Les organes du parti à tous les niveaux ainsi que ses unions catégorielles sont appelés de s'inscrire sans réserve dans la campagne de lutte contre la pandémie de COVID-19 lancée par le Gouvernement, en se faisant massivement vacciner et en observant les mesures barrières»

Pierre Moussa a, par ailleurs, indiqué que le 21 mars 2021 restera à jamais marqué d'une pierre blanche dans les annales des présidentielles en République du Congo.

Il a estimé que le noble projet pour le Congo porté par le Président Denis Sassou-Nguesso a besoin de tous les leviers politiques pour qu'il soit mis en œuvre avec sérénité et efficacité. Pour Pierre Moussa, l'acquisition de ces leviers implique la victoire non seulement à l'élection présidentielle, mais aussi aux élections législatives, locales et sénatoriales.

Clôturant les travaux, le secrétaire général du PCT a exhorté les militants et sympathisants du Parti à se mettre en ordre de bataille pour affronter les futures échéances électorales.

Pascal AZAD DOKO

Top Bond, les feutres ont été remis aux chefs d'établissements.

Le 10 octobre, le même geste a été accompli à l'école Moussa Eta A et B, à Oyo, dans une liesse totale. Les enfants ont reçu leurs kits scolaires et les établissements dotés en

fournitures de bureau, matériel didactique, ordinateurs, photocopieurs avec scanners, imprimantes, craies, les cartes du Congo et du monde, etc.

Cyr Armel YABBAT-NGO

#### **JEUNESSE**

## Le Congo lorgne la présidence de l'UPJ

On le savait depuis un moment, le Congo vise la présidence de l'Union panafricaine de la jeunesse (UPJ). Le mardi 9 novembre dernier, au nom du Gouvernement et de son collègue en charge de la Jeunesse, le ministre Ghislain Thierry Manguessa Ebome a officiellement mis en avant la candidature de Rachel Rachetée Kombela, au cours de la conférence de presse animée par cette dernière. Le nom du futur président de l'UPJ sera connu cette semaine au 4e Congrès de l'organisation, à Niamey (Niger).

achel Rachetée Kombela candidate du Congo, c'est la contribution du pays à l'émergence de l'UPJ et, surtout, le renforcement du ravonnement de la diplomatie et le leadership de l'Afrique centrale au niveau continental et international, si l'on en croit le ministre Ghislain Thierry Manguessa Ebome qui a appelé les gouvernements des autres Etats à soutenir la candidate du Congo. «C'est la candidate qu'il nous faut», a-t-il expliqué, tout en la présentant comme étant «la candidate pour l'approfondissement du panafricanisme».

Mme Kombela, 24 ans et actuellement secrétaire permanente chargée de la promotion de la jeune fille à la Force montante du Congo, est partie à Niamey très confiante et rassu-

rée du soutien total du Gouvernement. Son engagement et sa vision, quant à sa gestion de l'UPJ, riment avec le triptyque "Régénération, revitalisation et réincarnation", conformément aux valeurs prônées par les pères fondateurs de cette organisation. Enonçant ses priorités pour l'UPJ, une fois élue, elle a dit vouloir mettre son mandat «sous le sceau de l'innovation, de la transparence, de la lutte contre la corruption, la promotion de l'entrepreunariat, l'encadrement, la promotion de la jeune fille, la formation et renforcement des capacités managériales des organisations de la jeunesse». De même, conformément à la charte africaine de la jeunesse et à l'agenda 2063, elle entend mettre «un point d'honneur à la formation et à la mobilisation



Le ministre Manguessa Ebome et la candidate congolaise Rachel Rachetée Kombela

des ressources humaines et financières afin que l'UPJ soit une organisation modèle et moderne en ces temps d'éclosion des technologies». Il s'agira, a-t-elle dit, de faire de l'UPJ «une organisation de référence, incontournable, crédible qui impacte réellement la jeunesse africaine». Pour ce faire, elle s'est engagée «à faire que la jeunesse soit partie dynamique et intégrante dans le processus de développement, de prise de décisions et de création de richesses en institutionnalisant un dialogue franc et sincère entre les jeunes et les autorités publiques»

Rachel Rachetée Kombela invite la jeunesse africaine à compter sur son plaidoyer

auprès des autorités, afin de résoudre la question de la création des emplois dans leurs pays respectifs. Quant à la jeunesse congolaise, elle pourrait bénéficier de beaucoup de programmes dans le pays, a promis la candidate.

L'UPJ est issue du Mouvement panafricain de la jeunesse (MPJ) qui a été créé en 1962, soit un an avant la création de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). C'est en 2006 que les chefs d'Etat et de gouvernement ont décidé de transférer le Mouvement aux organisations de jeunesse conformément aux recommandations de la charte africaine de la Jeunesse de Banjul.

G.-S.M

#### SURETE ET SECURITE MARITIME

## Symposium des marines nationales du Golfe de Guinée à Pointe-Noire

Les chefs d'état-major des marines nationales riveraines du Golfe de Guinée se sont réunis en symposium à Pointe-Noire, du 8 au 9 Novembre 2021, pour revisiter le socle de l'architecture de sureté et de sécurité maritime de la sous-région. Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a ouvert cette rencontre multilatérale qui, en parallèle aux travaux, a donné lieu à un exercice conjoint des forces navales.

e Symposium des chefs d'état-major des marines du Golfe de Guinée réunit les armées de la côte Ouest-africaine, de l'Angola au Sénégal. Pour la troisième édition qui a eu lieu à Pointe-Noire, ils ont planché sur «l'opérationnalisation de l'architecture de Yaoundé: voies et moyens». Autrement dit, il s'agit de revoir les forces, les faiblesses et les ambitions de la stratégie commune adoptée en juin 2013 à Yaoundé au Cameroun.

En effet, au cours de ce symposium, les experts se sont interrogés si huit ans après le Sommet de Yaoundé, les progrès sont à la hauteur des attentes des Etats. «Car pour l'année 2020 par exemple, le Golfe de Guinée a fait l'objet de 195 attaques de navires, à l'approche des côtes et des eaux territoriales, avec des moyens et des méthodes des pirates continuellement renforcés», a indiqué, dans son allocution de circonstance, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso.

Mais la situation est loin

d'être catastrophique. «Les efforts déployés par les Etats depuis un certain temps dans le renforcement de la sureté et de la sécurité maritime dans le Golfe de Guinée sont remarquables, même si ils demeurent encore en decà des attentes pour enrayer le phénomène de la piraterie, de pêche illicite et de destruction de l'environnement marin», a dit le ministre de la Défense Richard Mondjo.

Pour créer des synergies débouchant sur une vision et des solutions communes de sécurité et sûreté maritime dans le Golfe de Guinée, les participants au symposium s'étaient répartis en trois pa-

Le premier a planché sur le bilan et les perspectives de l'opérationnalisation de l'architecture de Yaoundé. Avec en plus une présentation du système Yaris. Il s'agit d'un système de partage d'informations qui a d'ailleurs été déployé au cours de l'exercice militaire dit Grand African NEMO 2021.

Organisé avec l'appui subs-



La photo de famille

tantiel et technique de l'Armée française, cet exercice militaire a regroupé les marines nationales de 19 pays du Golfe de Guinée, avec la participation des marines d'autres pays, notamment des USA, de l'Espagne, de l'Italie, du Danemark, du Brésil du Maroc et de la Mauri-

Les experts du second panel ont réfléchi sur la lutte contre la pêche illicite et les trafics de stupéfiants et autres, et enfin le troisième panel s'est intéressé au rôle des administrations et structures de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales. ainsi qu'à la sécurisation de l'économie bleue. Un sujet actuel, au regard des préoccupations de la COP-26. Des recommandations allant dans le sens du renforcement des

capacités d'intervention en mer ont été formulées.

En ce qui concerne l'exercice militaire Grand African NEMO 2021, il n'est pas exagéré d'affirmer que ce fut un succès. 29 marines nationales y ont pris part pendant 6 jours, avec de nombreux bâtiments navals et aéronautiques, sur une dimension géographique de près de 6.000 km partant de l'Angola au Sénégal.

Le général de Brigade Jean Ollessongo Ondaye, commandant de la zone de défense militaire N°1 (Pointe-Noire et Kouilou), a dit sa satisfaction quant à l'engagement et au comportement de ses troupes lors de cet exercice, notamment de l'effet bénéfique subséquent.

> Jean **BANZOUZI MALONGA**

## Coup d'oeil en biais

**Drame dans les geôles de la Police?**C'est le Centre d'actions pour le développement (CAD), une ONG de promotion de l'état de droit et de défense des droits humains, qui a donné cette information, dans un communiqué daté du 10 novembre 2021 : plusieurs jeunes hommes auraient trouvé la mort «en date du 5 novembre courant dans les geôles du Commandement territorial des forces de police de Brazzaville, ex-Direction départementale de la police de Brazzaville». Le CAD fonde son information sur la foi «d'une dizaine de témoignages recueillis auprès de certaines familles victimes et de codétenus qui ont été libérés après ce drame horrible», affirme-t-il dans le communiqué. Mais de source officielle, on ne confirme pas. Que s'est-il vraiment

#### Des agents du Programme élargi de vaccination brutalisés au Lycée Savorgnan De Brazza

A la demande du proviseur du Lycée Pierre Savorgnan De Brazza, le premier grand lycée d'enseignement général de la capitale congolaise, une équipe du Programme élargi de vaccination (PEV) s'est rendue lundi 15 novembre 2021 dans cet établissement situé à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, pour une opération de vaccination des élèves. Malheureusement, l'équipe a été mal accueillie par les élèves ne voulant pas se faire vacciner. Certains ont été molestés, dont une dame, mal en point, qui a été conduite d'urgence au CHU-B. Et c'est de justesse que leur véhicule a été sauvé par le chauffeur qui l'a vite éloigné du périmètre du lycée.

#### Le Premier ministre confronté aux coupures intempestives d'électricité

Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a eu du mal à aller au bout de son intervention, vendredi 13 novembre dernier, lors des questions orales au Gouvernement. Et pour cause, les interruptions d'électricité. Il a dû interrompre deux fois, et pendant de longues minutes, son intervention en réponse aux questions des

#### Selon ses proches, Marcel Makomé court le risque d'un transfert secret à Brazzaville

La famille et les proches de l'opposant congolais Marcel Makomé sont toujours sans nouvelle de ce dernier. Le président du Parti libéral congolais (PLC) aurait été arrêté à Kinshasa par des agents des services de renseignements (Agence nationale de renseignements) de la République Démocratique du Congo, le 30 octobre à l'aéroport de Ndjili alors qu'il s'apprêtait à prendre un vol pour Paris où il réside. Il s'était rendu à Kinshasa sur invitation de Gentiny Ngobila, gouverneur de la capitale de RDC. Il était dans la capitale congolaise en tant que consultant dans le cadre d'un dossier lié à la gestion des catastrophes et à l'installation d'une unité de sapeurs-pompiers, selon la presse kinoise. Il avait été reçu, avec deux de ses collègues, le 28 octobre par le gouverneur de Kinshasa à cet effet. Ses proches redoutent que l'opposant soit transféré secrètement à Brazzaville.

## Tollé après la décision de déloger l'ARMP de ses locaux à Brazzaville

La décision de délogement de l'ARMP (Agence de régulation des marchés publics) de son siège habituel situé vers l'ex-Trésor, au quartier Plateau au centre-ville, pour le céder au cabinet du ministre du Contrôle d'Etat, a suscité un grand tollé. Le personnel de l'ARMP boude cette décision, et a organisé, le jeudi 11 novembre dernier, une assemblée générale des travailleurs pour examiner la situation. Dans une déclaration, le collectif du personnel avance que déloger l'ARMP de son siège, c'est «autoriser la démolition de tout le dispositif mis en place avec le concours des partenaires techniques et financiers, notamment le système de gestion élec-tronique des documents, de publication électronique, d'information câblé à la fibre optique et la destruction des tonnes d'archives des marchés publics et contrats de l'Etat». Les agents de l'ARMP avaient jusqu'au 12 novembre pour libérer les locaux, mais pour eux, le ministère du Contrôle d'Etat doit se débrouiller et trouver des locaux ailleurs pour «caser» ses services rattachés.

> Des débits de boisson comme des champignons

S'il y a une activité qui prospère à Brazzaville, c'est bien la vente de boisson. Dans chaque coin de la capitale, on voit des terrasses, des troquets et autres débits de boisson pousser tels des champignons. Toute chose qui n'est pas sans conséquence non seulement pour l'éducation des enfants, notamment les élèves qui y sont accueillis, mais aussi en termes de nuisances sonores. Au regard de l'ampleur du phénomène, que font les autorités habilitées dans le contrôle de l'implantation de ces lieux de vente de boissons où adultes et mineurs cohabitent.

#### Un chasseur surpris et agressé par un gorille

Une partie de chasse n'est toujours pas une partie de plaisir comme d'aucuns le pensent. Un jeune chasseur l'a appris à ses dépens dans la mythique forêt de Komono, une sous-préfecture du département de la Lékoumou. En effet, il s'est subitement retrouvé aux prises avec un gorille, et l'animal fou furieux l'a grièvement blessé. Le malheureux chasseur a été évacué d'urgence au Centre hospitalier de Sibiti. Il s'en tire avec 30 points de suture, plusieurs côtes brisées et une main broyée. Le gorille est introuvable. Il paraît que les habitants ne se livrent plus à leurs activités rurales dans cette forêt. Mais la chasse n'est-elle pas encore fer-



REPUBLIQUE DU CONGO Unité \*Travail \*progrès



## MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION HOPITAL LE PIONNIER D'IMPFONDO

## APPEL A CANDIDATURE

# Pour la sélection d'un partenaire pour la gestion de l'hôpital le Pionnier d'Impfondo

Le Gouvernement de la République du Congo, pour assurer l'offre de soins communautaire use des partenariats pour l'élaboration des conventions-cadres pouvant déboucher sur la désignation d'un partenaire capable d'assurer la gestion d'un hôpital d'une part, et de fournir des soins de santé de qualité en respect du plan national de développement sanitaire et de la carte sanitaire du Congo, d'autre part.

Cette volonté est en étroite adéquation au 3ème objectif de développement durable (ODD) permettant à tous de vivre en bonne santé et de promouvoir le bien-être des populations par une bonne offre de soins de santé à tout âge.

Ainsi donc, ce projet de désignation d'un nouveau partenaire pour la gestion de l'hôpital 'le Pionnier' d'Impfondo devra contribuer à l'amélioration de l'accès équitable des populations à des packages de services essentiels et de qualité de santé comme les soins de qualité et à moindre coût, l'accessibilité des populations aux médicaments génériques et essentiels.

#### **I.Mandat**

Sous l'autorité du Ministre de la Santé et de la Population, le partenaire pour la gestion de l'hôpital 'le Pionnier' d'Impfondo est tenu notamment, de :

- assurer la gestion de l'hôpital 'le Pionnier' d'Impfondo et des unités médicales mobiles conformément aux normes en vigueur au Congo; approvisionner l'hôpital 'le Pionnier' d'Impfondo, si possible à la centrale d'achats des médicaments essentiels et des produits de santé (CAMEPS), en médicament essentiels et produits de santé;
- recruter les personnels de santé qualifiés, notamment dans les domaines de chirurgie et de gynécologie ;
- administrer et payer le personnel autre que les agents de santé de l'Etat de l'hôpital 'le Pionnier' d'Impfondo ;
- assurer le renforcement des capacités du personnel de santé de l'hôpital 'le Pionnier' d'Impfondo par des formations réalisées ;
- réhabiliter dans la mesure des ressources disponibles l'infrastructure de l'hôpital 'le Pionnier' d'Impfondo ;
- -équiper l'hôpital 'le Pionnier' d'Impfondo selon les ressources disponibles et en s'approvisionnant en priorité localement en matériaux et consommables pour le bon fonctionnement dudit hôpital;
- aider dans la mesure des ressources disponibles aux campagnes nationales de vaccination ;
- collaborer et partager les informations sanitaires par l'intermédiaire de la direction départementale de la santé ;
- informer régulièrement le ministère de la santé et de la population ou

la tutelle, sur le déroulement du projet ;

- fournir à la direction départementale de la santé des rapports selon une périodicité déterminée et des comptes rendus épidémiologiques;
- souscrire des assurances couvrant le personnel dans l'exercice de leurs fonctions ainsi que les biens qui relèvent de la gestion de l'hôpital 'le Pionnier' d'Impfondo.

#### II.Profil du partenaire

- Avoir une expérience en matière de santé communautaire de trois (3) ans au minimum ;
- avoir une bonne connaissance dans l'utilisation des équipements hospitaliers ;
- exposé un plan de missions antérieures.

#### III. Dossier de candidature

Le Ministre de la Santé et de la Population invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un plan détaillé du projet de gestion de l'hôpital 'le Pionnier' d'Impfondo, une lettre de motivation et tout document pouvant retracer l'expérience du partenaire en matière de gestion d'un hôpital communautaire.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 10 heures à 16heures, à l'adresse ci-dessous indiquée.

#### IV. Méthode de sélection

La sélection du partenaire pour la gestion de l'hôpital 'le Pionnier' d'Impfondo se fera en accord avec les procédures en vigueur.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre (04) exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous indiquée au plus tard le 30 novembre 2021 à 16 heures et porter clairement la mention «candidature-hôpital 'le Pionnier' d'Impfondo».

## <u>A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION</u>

Adresse : Allée du Chaillu, à côté de la Garnison centre-ville, Brazzaville

Fait à Brazzaville, le

Le ministre de la santé et de la population

**Gilbert MOKOKI** 

## **DEVELOPPEMENT**

## FONDATION CONGOLAISE POUR LA RECHERCHE MÉDICALE (FCRM)

#### Aider les jeunes filles à se consacrer aux études

ans le cadre du Programme «Femmes et Sciences» sous le thème: «transmettre l'ambition», la Fondation congolaise pour la recherche médicale (FCRM) octroie des bourses aux étudiantes pour leur thèse de doctorat. Neuf étudiants dont sept de master 1 et deux de master 2 évoluant dans les filières scientifiques de l'Université Marien Ngouabi et de l'Université Denis Sassou-N'guesso ont reçu des bourses vendredi 12 novembre 2021. La cérémonie a été patronnée par Michel Mongo, secrétaire général de la Fondation Congo assistance représentant la Première dame, marraine de cet évènement depuis 2020. C'était en présence du Pr Francine Ntoumi, présidente de la FCRM et d'autres invités. A cette cérémonie, le Dr Lydie Stella Koutika a reçu un prix d'encouragement scientifique pour son travail de recherche.



Les candidates posant avec les partenaires

Pour la première fois, grâce au soutien des partenaires, les bourses «Femmes et Sciences» ont été allouées aux étudiantes qui ne sont pas engagées dans les activités de la FCRM mais dans toutes les filières scientifiques: biologie cellulaire et moléculaire, santé et biologie humaine, biologie santé publique, sciences physiques et chimiques, etc.

Parlant de la sélection des candidates, Carine Kades, responsable des opérations et formation de cette Fondation a souligné que l'appel à candidatures a été lancé le 15 avril 2021 pour les étudiantes dans les filières scientifiques. Un total de 69 candidatures a été reçu jusqu'au 27 juin 2021 à minuit. A l'issue de l'évaluation de la conformité des dossiers, 57 candidatures ont été retenues pour l'évaluation écrite basée sur des questions de culture générale. 14 candidates ont eu des points suffisants pour être invitées à une interview avec le comité de sélection. De cette étape finale, neuf candidates ont été sélectionnées. Pour le Pr Francine Ntoumi, la FCRM a pour objectif d'encourager les filles et les femmes congolaises à s'engager dans les carrières scientifiques, car le pays n'a pas de nombre suffisant de scientifiques capables de répondre aux besoins. La stratégie mise en œuvre a plusieurs paliers: la promotion des femmes déjà engagées dans les sciences, l'évolution vers des stéréotypes productifs des femmes scientifiques, la sensibilisation de la population en milieu scolaire pour susciter les vocations, l'encouragement des étudiantes par des soutiens spécifiques afin qu'elles poursuivent leurs études universitaires dans les filières scientifiques.

La présidente de la FCRM a invité les jeunes à avoir de l'ambition. «D'abord pour vous-même, pour vous construire, pour donner le meilleur de vous-même, pour porter cette ambition sur notre pays. Le Congo a besoin de la science pour se développer. Il faut de l'innovation, de la recherche de qualité avec des acteurs formés et passionnés pour trouver des solutions propres à notre écosystème», a-t-elle assuré.

Michel Mongo pour sa part a remercié le Pr Francine Ntoumi d'avoir mis en première ligne la jeune fille congolaise. Il a en outre réitéré l'appui de la Fondation Congo assistance dans son accompagnement pour que la science congolaise puisse rayonner davantage. Et aux jeunes filles de compter aussi sur la Fondation.

Euphra Draeine Bitoumbou, candidate, a indiqué: «Nous avons été sélectionnées parmi les 69 candidates. Cette bourse me permettra d'acheter des livres pour m'améliorer. Je suis très heureuse et reconnaissante à la FCRM de m'avoir octroyé cette bourse»

Le Dr Lydie Stella Koutika, satisfaite, a déclaré: «Ce prix récompense tout ce que j'ai fait comme recherche et cela permet de chercher à passer le témoin à la jeune fille pour l'encourager à faire de la science. Je travaille sur l'environnement. Mes recherches consistent à améliorer la vie des Congolais dans la mesure où nous menons des recherches sur les plantations industrielles à Pointe-Noire, comment faire pour améliorer la qualité des sols, lutter contre le changement climatique et préserver les ressources naturelles».

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

#### Qui me répondra?

A quand la reconstruction du Tribunal de Poto-Poto-Moungali?

Michelle Lenda (Poto-Poto, Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

JOURNÉE MONDIALE DE LA QUALITÉ

## Vers la mise en place d'un système de normalisation et de qualité au Congo

La 2º édition nationale de la Journée mondiale de la qualité a été célébrée jeudi 11 novembre 2021 sous le thème: «Créer une synergie efficace entre parties prenantes pour un résultat optimal et un partenariat durable». Les travaux ont été placés sous la conduite de M. Jean Jacques Ngoko-Mouyabi, directeur général de l'ACONOQ (Agence congolaise de normalisation et de qualité).

près les mots de circonstance, deux sousthèmes ont été commentés: «Les partenariats multipartites, une nécessité pour un système national de gestion de la qualité efficace», présenté sous forme de visioconférence par M. Nze Ayong, directeur des opérations de COTECNA installé au Gabon et «Défis et enjeux pour opérationnaliser efficacement le système national de gestion de la qualité», par Teddy Mfouo, directeur commercial du Bureau veritas Congo.

Le grand défi d'un système de gestion de la qualité efficace est de construire des partenariats et des réseaux solides aux niveaux national et international. Des partenariats inclusifs sont nécessaires pour un système national de normalisation et de gestion de la qualité opérant. Ces partenariats doivent se construire sur la base des principes et des valeurs communs et



Jean Jacques Ngoko-Mouyabi

partagés.

Pour ce faire, une vision et des objectifs smart doivent sous-tendre ces partenariats avec pour finalité la prise en compte des attentes des consommateurs. Depuis 2015, le Congo a mis en place un cadre législatif sous-tendu par deux lois: la loi 20-2015 du 29 octobre 2015 réglementant le système national de normalisation et de gestion de



Les participants posant pour la prospérité

la qualité et la loi 19-2015 de la même date portant création de l'Agence congolaise de normalisation et de qualité, est-il souligné.

Dans son mot d'ouverture, M. Jean Jacques Ngoko-Mouyabi a fait savoir que «la finalité de la mission de l'ACONOQ à travers ses multiples activités est de mettre en place un système national de normalisation et de gestion de la qualité efficace: mais. cela n'est possible que si une vraie dynamique de "culture qualité" s'enclenche dans le pays. Ainsi l'ACONOQ procède actuellement à la création des conditions de rassemblement de toutes celles, et de tous ceux qui, à travers notre pays, travaillent dans les activités si

diversifiées et transversales, touchant les domaines de la normalisation, la métrologie, la promotion de la qualité et la certification», a-t-il dit.

Poursuivant son propos, le directeur général de l'ACONOQ pense que le thème national de cette année vient à point nommé, car, il renseigne les Congolais sur la nécessité de créer les conditions idoines d'une collaboration exigeante, tels les maillons d'une chaîne qui ne peuvent se passer les uns des autres: Quitter l'étape des engagements, pour celle de l'action demeure l'ultime préoccupation de l'ACONOQ, a-t-il indiqué.

**Victor GUEMBELA** 

#### SANTÉ PUBLIQUE

## Eliminer les peintures au plomb par des mesures réglementaires et juridiques

Dans le cadre de la célébration de la 9° Semaine internationale de la prévention de l'intoxication à la peinture au plomb, tenue du 24 au 30 octobre dernier, l'association Action sur l'environnement et le développement (AED) a organisé un atelier de sensibilisation sur les effets néfastes à la santé de la peinture au plomb. Elle milite pour éliminer progressivement la fabrication, l'importation et la vente de peintures contenant du plomb.

et atelier a eu lieu à Brazzaville, vendredi 29 octobre. Les travaux ont été ouverts et clôturés par le Dr Eugène Loubaki, président de l'AED, en présence de Joseph Moudzingoula, secrétaire général de l'Association et de Dave Mboumba, chef de bureau des eaux continentales à la direction générale de l'environnement du ministère de l'Environnement. Le but est de mettre en œuvre les stratégies visant à éliminer le plomb dans les peintures d'ici 2025

La célébration de la 9° Semaine internationale de prévention de l'empoisonnement au plomb a eu pour thème: «Travaillons ensemble pour un monde sans peinture au plomb». Cet évènement a été axé sur la nécessité d'accélérer les progrès vers l'élimination mondiale des peintures au plomb par le biais des mesures réglementaires et juridiques.

Al'atelier, les participants venus des administrations publiques, du secteur privé et de la société civile, ont suivi deux exposés, présentés par Joseph Moudzingoula et le Dr Eugène Loubaki. Ces deux présentations ont permis aux participants d'être informés des risques sanitaires et environnementaux de la peinture au plomb et ils ont compris l'importance de son élimination.

Au regard de l'intérêt de la question, les participants ont fait des propositions sur les aspects devant constituer la future règlementation au plomb en République du Congo.

A noter que la peinture contenant du plomb a été identifiée comme l'une des nouvelles questions politiques internationales préoccupantes par l'approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques. Depuis, la communauté internationale s'emploie à promouvoir l'établissement des lois et règlements sur la peinture au plomb dans tous les pays.

Al'ouverture des travaux, le Dr Eugène Loubaki, a souligné que le plomb est un produit toxique pour le corps humain autant que le mercure. Nonobstant, la fabrication et la vente de peinture au plomb sont



Photo de famille à la fin du débat

toujours autorisées dans plus de 55 % des pays au monde, ce qui représente une source permanente d'exposition au plomb pour les enfants et les professionnels du secteur. C'est ainsi que le Réseau international pour l'élimination des polluants (IPEN) ne cesse de «nous soutenir dans ces actions de sensibilisation pour que notre pays arrive à se débarrasser des produits chimiques nuisibles pour l'environnement et la santé des populations, comme le plomb dans la peinture».

Eric Malonga-Malonga, participant, président national de l'Association congolaise des consommateurs a dit: «Le consommateur a droit à la sécurité et à un environnement sain. Ce produit est toxique, il y a encore plus de 50 pays africains qui commercialisent ce produit.

Puisque nous sommes informés, nous allons maintenant sensibiliser pour qu'on retire les peintures au plomb dans les commerces. Il faudrait que les pouvoirs publics prennent leur responsabilité pour que le Congo soit le premier pays en Afrique à éliminer les peintures au plomb».

Pour sa part, Axel Darcy Batikol, comptable de la société des peintures de Kélékélé (PK20), à 20 km au sud de Brazzaville, a déclaré: «Cet atelier est une bonne initiative. C'est vrai que pour nous fabricants et producteurs des peintures, depuis plusieurs années déjà nous sommes au courant et nous avons pris des dispositions. Je suis ravi que l'AED ait pris l'initiative de sensibiliser le public sur les dangers de ces peintures».

Philippe BANZ

**COOPÉRATION** 

## Bientôt le projet «Zéro rejet des eaux usées dans le fleuve Congo»

Suite à la rencontre du 3 novembre dernier à Glasgow en marge de la COP26, M. François Marie Didier, président du Syndicat interdépartemental de l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) et Denis Christel Sassou-Nguesso, ministre de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé, ont visité vendredi 12 novembre en France le siège du SIAAP ainsi que l'usine de traitement des eaux de Colombes, en banlieue Parisienne. C'était pour que le ministre de la Coopération se fasse une meilleure idée de ce que sera le projet «Zéro rejet des eaux usées dans le fleuve Congo».

I s'agit d'un projet qui se développe entre les villes de Brazzaville et Kinshasa, grâce à l'appui des Nations Unies afin de faire en sorte que le fleuve qu'elles se partagent soit plus sain au vu de sa grande envergure. «Nous avons été reçus au siège du SIAAP où le président de cette institution nous a présenté le projet «Zéro rejet des eaux usées dans le fleuve Congo» dans le but de faire en sorte que les eaux que nous collectons



Denis Christel Sassou-Nguesso visitant l'usine de traitement des eaux

au niveau de nos différents espaces ne soient plus rejettées dans le fleuve Congo», a dit le ministre.

Denis Christel Sassou-Nguesso pense que ce projet, dans le cadre de la coopération décentralisée, doit être suivi par le Gouvernement «parce qu'à l'ère où nous parlons de protection des écosystèmes, protection de l'air que nous respirons, il me paraît important de regarder la qualité de l'eau que nous utilisons. J'ai bon espoir que dans le cadre du développement de ce projet, nous puissions à terme réinjecter de l'eau de bonne qualité dans le fleuve Congo et faire en sorte que cette eau, une fois traitée, puisse être utilisée pour les besoins de l'agriculture»,

a-t-il souligné.

Pour sa part M. François Marie Didier s'est réjoui d'accueillir le ministre et sa délagation. «Le projet Zero rejet dans le fleuve Congo» est un partenariat historique entre la RDC, le Congo et le SIAAP pour permettre dans le cadre d'un projet initié en 2019 et qui devrait se terminer en 2024, de rejeter dans le fleuve Congo une eau propre qui aura été traitée. C'est un projet phare pour le SIAAP et tous les partenaires dans la mesure où ce projet sera présenté au Forum mondial de l'eau qui se tiendra à Dakar, fin mars 2022. Ce projet pourra être répliqué dans d'autres pays», a-t-il signifié.

A.N'K-K.

COVID-19

#### Un rapport pointe la corrélation entre contamination et non-disponibilité de l'eau à Tié-Tié

Le deuxième foyer épidémiologique du Congo après la capitale est Pointe- Noire. Les initiatives naissent afin de lutter contre ce fléau. C'est ainsi que l'Association de défense des droits des consommateurs a élaboré un projet portant sur l'étude sur la disponibilité en eau et désinfectants, chez les ménages vulnérables, les risques de contamination à la COVID-19, du quartier 317 de l'arrondissement 3 Tié-Tié. C'était vendredi 29 octobre dernier qu'une remise de kits été faite aux partenaires de la ville de Pointe-Noire.

'Association a mené une enquête et établi un rapport basé sur l'accès à l'eau propre et aux désinfectants comme le savon ou le liquide hydraulique, pour les ménages vulnérables du quartier 317 de l'arrondissement Tié-Tié.

Le but de cette étude était de mesurer l'impact de l'incessibilité à l'eau et au manque des désinfectants sur les risques de contamination de la COVID-19 dans la ville de Pointe-Noire.

L'étude a été menée dans 300 ménages du quartier 317 de l'arrondissement 3. Pour arriver aux résultats de ce rapport, une collecte des

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité\*Travail\*Progrès



Pendant la remise des kits

données a été faite par des enquêteurs sur l'utilisation des outils conçus. Les enquêteurs ont été déployés sur le terrain pendant cinq jours.

Pendant leur déploiement, ils ont informé les ménages rencontrés sur la connaissance de la maladie à COVID-19, la connaissance des mesures barrières, la disponibilité de l'eau et des désinfectants, la protection sociale, l'alimentation, les comportements des ménages face à la pandémie, les stratégies de sortie de crise, etc.

Ouvrant cet atelier, Marcel Mandzikou, président du comité de pilotage du projet a invité la conscience de tous, au respect des mesures barrières tout en invitant à se faire vacciner.

Ce rapport invite les partenaires publics à renforcer la sensibilisation par la télévision, la radio, les journaux, et les réseaux sociaux. Car ce sont les moyens de communication qui seront le relais et l'amplificateur du message à faire passer. Insister sur la distinction entre la COVID-19 et les autres maladies courantes tels que le choléra ou le paludisme. Et mettre en place un système d'écoute pour permettre aux communautés de partager leurs inquiétudes et détresses face à cette épidémie et ses conséquences.

> Madocie Déogratias MONGO

## MINISTERE DU COMMERCE, DES APPROVISIONNEMENTS ET DE LA CONSOMMATION

**CABINET** N°00172/MCAC-CAB

#### **NOTE CIRCULAIRE**

Relative aux ventes promotionnelles de boissons

En attendant la publication de l'arrêté relatif aux ventes promotionnelles des boissons, il est rappelé à tous les brasseurs, distributeurs grossistes et tenanciers de débits de boissons, dans le cadre de la protection des consommateurs, particulièrement les jeunes, que toute action promotionnelle consistant à offrir la boisson à un prix inférieur au prix de vente homologué est prohibée sur l'ensemble du territoire national.

Est aussi prohibée, toute offre

supplémentaire de boissons à titre gracieux.

Les Brasseries sont appelées à exercer une concurrence saine et loyale sur le marché.

Les boissons importées notamment, les bières et les sodas, sont soumises au régime des prix planchers.

Le régime de prix plancher consiste en la détermination, après enquête par l'administration du commerce, du prix en dessous duquel on ne peut vendre.

Tout contrevenant aux dispositions de la présente circulaire s'expose aux sanctions prévues par les textes en vigueur.

Le Directeur général du Commerce intérieur et le Directeur général de la Concurrence et de la répression des fraudes commerciales sont tenus, chacun en ce qui le concerne, de veiller à l'application stricte de la présente circulaire.

Fait à Brazzaville, le 12 NOV 2021

Le Ministre d'Etat, Ministre du Commerce, Des Approvisionnements et de la Consommation,

**Alphonse Claude N'SILOU** 

Fin de la COP 26

## Les objectifs amoindris

Pour freiner le réchauffement climatique, les participants de 196 pays à Glasgow, en Ecosse, au Royaume Uni, se sont mis d'accord pour une décision finale après d'âpres discussions. Un texte d'une dizaine de pages, qui a mobilisé l'attention du monde entier pendant deux semaines a fait l'objet de négociations du 31 octobre au 13 novembre 2021. Ce texte a fixé les objectifs et les devoirs de la communauté internationale en matière de climat. L'un des enjeux est celui de la responsabilité climatique. Car les pays les moins producteurs d'émissions de gaz à effet de serre sont aussi ceux qui subissent le plus durement les conséquences des changements climatiques. Sur cet aspect, les pays africains ont déploré un manque d'avancées véritables.

our limiter les avancées des émissions de gaz à effet de serre responsables réchauffement climatique, le pacte de Glasgow a fait des avancées, mais peut-être pas solides. Il demande aux pays de publier dès l'année prochaine des plans plus ambitieux. Ils devront aussi soumettre à l'ONU l'année prochaine des stratégies à long terme pour vérifier que la trajectoire est bonne. D'autant que c'est la première fois que le texte mentionné la nécessité de diminuer l'utilisation du charbon et les subventions aux énergies fossiles responsables de 90 % des émissions de gaz à effet de

Sur le financement, le texte est faible. Il a mentionné les regrets des pays développés de ne pas avoir mobilisé les 100 milliards de dollars américains par an à partir de 2020 comme promis dans l'accord de Paris à la COP 21 en 2015, pour accompagner les plus vulnérables. Cependant, il n'y a eu aucune garantie ni pour



Les dirigeants posant pour la postérité

l'année prochaine ni pour augmenter l'enveloppe par la suite. Le texte a exhorté les pays développés à doubler leurs financements pour aider les plus impactés à s'adapter d'ici 2025, sans préciser s'ils seront des dons ou des prêts. Pour faire face au changement climatique, les pays riches n'ont toujours pas tenu leur promesse de 100 milliards de dollars d'aide aux pays les plus modestes. Est - ce qu'ils vont traduire leurs engagements en actions ? La réponse est clairement non, selon de nombreux participants, notamment les organisations de la société civile. Puisque selon l'ONU qui a compilé les engagements de 150 pays soumis avant la tenue de la COP 26, la planète se dirige vers un réchauffement de 2,7 c. C'est pourquoi, le Secrétaire général de l'ONÚ a averti que la catastrophe climatique frappe toujours à la porte.

Mais, les États ont trouvé un accord sur l'épineux fonctionnement des marchés carbone internationaux, et les modalités pour en bénéficier sont à surveiller. Le Secrétaire général de l'ONU a regretté l'insuffisance de la volonté politique collective face aux profondes contradictions entre les pays. Les objectifs de la COP

26 sont amoindris. Les pays ont manqué d'ambitions pour mettre en œuvre un accord qui permet de diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Les promesses n'ont pas été tenues. Les pays en développement ont essayé d'obtenir des financements pour les mécanismes de réparation des préjudices. Crée, il y a huit ans, cet instrument ne permet pas de prendre en charge les dégâts irréparables comme la montée des eaux et bien d'autres catastrophes. Ils n'ont obtenu que la création d'une assistance technique. Pour les observateurs, l'état actuel des engagements n'augure rien de bon sur un changement de cap. Les enjeux sont confrontés à des réalités complexes dès lors qu'il s'agira de passer des intentions à l'action. La complexité du problème est dûe aussi aux intérêts divergents entre nations en développement. L'Afrique du sud accepte de démanteler son industrie charbonnière, mais pas l'Inde. La finalité est d'une effrayante simplicité pour assurer sans tarder la survie des prochaines générations. Le prochain rendez-vous de la COP 27 est prévu en Egypte.

Philippe BANZ

#### **ESPACE**

## L'astronaute Pesquet de retour sur terre après un séjour sur orbite!

Après avoir passé six mois dans la Station spatiale internationale (ISS) dans le cadre de la Mission Alpha, l'astronaute français Thomas Pesquet, ingénieur et pilote de ligne de fonction, est revenu sur terre, le 9 novembre. Il a donné une conférence de presse, vendredi 12 novembre 2021, au Centre européen des astronautes de Cologne en Allemagne. Il a évoqué son programme post-mission et ses projets d'avenir, avec, notamment, la lune comme objectif.

endant le vol, a-t-il expliqué, «les priorités et les canaux de communication sont très clairs. Quand on revient sur Terre, tout est un peu plus compliqué. On a des sollicitations à droite à gauche. Tout devient plus diffus. Mine de rien, ce n'est pas si facile de retourner dans la vie normale». Il a aussi rappelé les différentes cultures, les différentes facons de penser qui ont à cohabiter à bord de l'ISS, tout en précisant que tous les astronautes s'y expriment d'une manière non-conflictuelle. Il a aussi fait état de ce qu'il a vu les conséquences du réchauffement climatique, et des événements météorologiques intenses de cet été, comme les feux de forêts. «On se connait bien quand on part dans la Station. On s'est entraînés un an ensemble. Plus



Thomas Pesquet

on se confronte à des choses spéciales avec les gens, plus ça crée des liens forts !». Pour lui, il sait qu'on a ouvert la sélection pour inclure des personnes avec des handicaps. «Il faut être inclusif. Il va y avoir du travail pour adapter la manière dont on fait les vols spatiaux. Il ne faut pas attendre 15 ou 20 ans entre les sessions de recrutement. Tout ce qu'on va faire va s'inscrire dans un plan. Aller poser le pied sur la Lune, c'est ce qu'il y a de plus excitant. Îl n'y a pas eu d'Européen. Si on me donnait le choix à moi, je choisirais de poser le pied sur la Lune».

Aussi a-t-il évoqué néanmoins des progrès sur «les sorties extravéhiculaires qu'il a effectuées

en tant que leader des sorties». Tout en mentionnant le rôle du commandant de bord, qu'il a assumé pendant un mois, et parlé de la gestion du film qui a été tourné dans l'espace par une équipe russe, qui s'est bien passé. «Mais dans les situations d'urgence, comme lorsque la Station spa-tiale a perdu un peu d'altitude, il faut répondre de manière rapide. Encore une fois ça, s'est bien passé. On a récupéré l'orientation rapidement. C'est difficile de voir directement des objets en orbite. Car les vitesses relatives sont très grandes», a-t-il relevé. Ce qu'on fait dans l'ISS, a-t-il précisé, «ce sont des recherches pour la Terre, c'est aussi préparer la suite de l'exploration. La Station spatiale, si on n'a rien à faire de la journée, c'est un peu une prison avec une très belle vue. On est limité sur ce qu'on peut faire. Ce qui nous sauve, c'est l'activité».

sauve, c'est l'activite».

Dans l'ISS, a conclu Thomas Pesquet, « tous les jours, le travail est différent. Le travail est extrêmement riche. Il y a aussi la difficulté des sorties extravéhiculaires, et la fatigue qui y est associée. Mais, je vais très bien. On a repris le travail dès l'atterrissage de l'avion. On a des prélèvements à faire, dès qu'on touche Terre, avant qu'on se réhabitue à l'environnement terrestre».

Alain-Patrick MASSAMBA

#### AFRIQUE DU SUD

## Frederik De Klerk n'est plus

Le dernier président blanc d'Afrique du Sud Frederik De Klerk est mort le 11 novembre à son domicile de Fresnaye, en banlieue du Cap, d'un cancer des poumons. Il était âgé de 85 ans. Il restera l'homme politique sud-africain qui, dès 1990, entreprendra de démanteler le régime de l'apartheid et encore davantage celui qui fera libérer, après vingt-sept ans de détention, Nelson Mandela.

n 1989 Frederik Willem De Klerk devient président de l'Afrique du Sud, ses amis du Parti national sont persuadés que cet homme à poigne va réussir sa mission. Ce qu'il a făit au-delà, de ce qu'on attendait de lui, mais probablement pas là où on l'attendait. Etudiant, il devient membre du Parti national, dans les années 1950, parti qui a légalisé l'apartheid en 1948. Il met ses pas dans ceux de sa famille d'origine huguenote, installée en Afrique du Sud dès 1686 et qui s'est illustrée à maintes reprises dans l'histoire afrikaner depuis le grand Trek jusqu'à la deuxième guerre des Boers.

Après des études de droit, il s'installe comme avocat à Vereeniging, dans le sud du Transvaal. Mais le goût de la politique ne le quitte pas et en 1972, à 36 ans, il saute le pas et se présente aux législatives. Il est élu député, deviendra ministre six ans après et le restera sans interruption jusqu'en 1989. Authentique apparatchik du Parti national, il lui apparaît désormais naturel d'en prendre les rênes. Après s'être opposé à Chris Heunis, Barend du Plessis et Pik Botha, il l'emporte en février 1989. Élu président d'Afrique du Sud des mois plus tard, il s'attache à traduire dans les faits le programme réformiste sur lequel le Parti national a remporté les élections anticipées de septembre. À ce moment-là, Nelson Mandala est incarcéré depuis vingt-six ans... Conservateur, De Klerk a conscience

que son pays ne peut plus poursuivre sa politique de ségrégation. A la fin des années 1980, la pression internationale s'accentue sur le régime qu'il ne peut plus continuer. Les townships sont en révolte quasi permanente, les sanctions et les boycotts de nombreux pays l'ont convaincu de l'urgence du changement. Il choisit de changer la donne. Le 2 février 1990, au Cap, alors que le monde entier s'attend à la libération du héros de la lutte anti-apartheid, il surprend en annonçant la levée de l'interdiction qui pesait sur l'ANC (African National Congress), l'ennemi que son parti a touiours combattu, comme sur 30 autres partis politiques dont le Parti communiste. Arguant que : « L'heure de la négociation est arrivée ». Ajoutant, l'annulation de l'état d'urgence, la suspension de la peine capitale et la libération immédiate de tous les prisonniers politiques ». Il promet une modification de « la Constitution qui garantirait à tous les citoyens des droits, des chances et un traitement égaux ». Une intervention, prononcée devant le Parlement, qui allait changer le destin du pays.

Peu de personnes étaient au courant de ses intentions, telle que Nelson Mandela, qui avait accepté que l'on reporte sa libération. Les deux hommes s'étaient rencontrés pour la première fois, dans le plus grand secret, en décembre au palais présidentiel du Cap. De Klerk comme Mandela avaient considéré, chacun, que l'autre « était un homme avec lequel il pourrait travailler ». Le 11 février 1990 Nelson Mandela est libéré et, dès le mois de mars, les négociations officielles débutent entre l'ANC et le gouvernement, des discussions entamées discrètement depuis déjà quatre ans. Bien qu'adversaires résolus, les deux personnalités, exécuteront une partition qui conduira sans trop de heurts l'Afrique du Sud vers une démocratie multiraciale. En 1993, cela leur vaudra d'obtenir



conjointement le prix Nobel de la

L'apartheid est aboli officiellement, le 30 juin 1991, De Klerk poursuit les négociations jusqu'à l'établissement d'une Constitution provisoire. En avril 1994 se tiennent les premières élections démocratiques. Nelson Mandela est élu président par le nouveau Parlement alors que Frederik De Klerk devient vice-président, un second rôle qu'il partage avec Thabo Mbeki. Il démissionne de cette fonction en 1996 et, l'année suivante, met un point final à sa carrière politique en quittant la direction du Parti national. En 2006, Nelson Mandela lui rend hommage « pour avoir évité un bain de sang à l'Afrique du Sud ». En 2008, De Klerk lui a fait un compliment en évoquant ses qualités « de discipline, de persévérance, de sagesse et de connaissance de l'être humain ». Mais en 2012, cela ne l'empêche pas de se montrer critique vis-à-vis de Mandela en égrationant son image iconique. Sa surprenante discrétion n'avait pas manqué d'être soulignée lors de l'hospitalisation ultime de Mandela en 2013 pendant que les témoignages de sympathie affluaient du monde entier. Finalement, depuis le Gabon, De Klerk avait déclaré, « c'était une personne très, très remarquable ». Mais c'est une image controversée que De Klerk laisse, celle d'un président au regard finalement ambigu sur l'apar-

**A.P MASSAMBA** 

#### OFFICE NOTARIAL de Me Chimène Prisca Nina PONGUI

Sis à Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali
1er étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE»
B.P.: 14745 – Tél.: (+242) 06 605 32 71//05 516 70 79
E-mail: etudepongui2@gmail.com

#### Société: «BANETERIE & HCI-GMBH FINANCING»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle Au capital social de 1 000 000 de Francs CFA Siège social: Brazzaville (République du Congo) Zone industrielle Mpila, Parcelle 89 bis, Arrondissement 5 Ouenze RCCM: CG-BZV-01-2021-B13-00501

#### **AVIS DE CONSTITUTION**

I-Suivant acte authentique reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), 195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali, 1er étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE», le vingt octobre deux mil vingt et un et enregistré à Brazzaville, le vingt octobre de la même année à la recette des Impôts de Mpila, sous le Folio 194/8 numéro 4245, il a été constitué, sous la dénomination sociale de «BANETERIE & HCI-GMBHFINANCING», une société ayant les caractéristiques suivantes:

<u>Forme juridique:</u> Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle ;

Objet: La société a pour objet:

-Le négoce financier ;

-La recherche des investisseurs ;-La gestion des projets d'investissements.

<u>Siège social:</u> Brazzaville (République du Congo), zone industrielle, Mpila, parcelle 89

bis, Arrondissement 5 Ouenze.

<u>Capital social:</u> un million (1 000 000) de Francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) Francs CFA cha-

cune, numérotées de 1 à 100.

<u>Durée:</u> 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Il-Aux termes de l'acte portant Déclaration Notariée de Souscription et de Versement du capital social reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le vingt octobre deux mil vingt et un, de la société susnommée, enregistré à Brazzaville, le vingt octobre de la même année à la recette des Impôts de Mpila, sous leFolio 194/7 numéro 4244, les parts sociales ont été entièrement souscrites et libérées intégralement par l'associé unique gérant.

<u>Gérance de la société:</u> Monsieur Pamphile Charlo YOCKAH, associé unique, assume lui-même les fonctions de gérant, pour une durée non limitée.

Dépôt au greffe-Immatriculation: Une expédition contenant l'ensemble des pièces constitutives de la société a été déposée le vingt-deux octobre deux mil vingt et un au greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville où la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG-BZV-01-2021-B13-00501

Pour avis & mention

Maître Chimène Prisca Nina

PONGUI, Notaire.

#### **BANQUE DES ETATS** DE L'AFRIQUE CENTRALE



### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°003/BEAC/DN.BZV/AONO/Tvx/2021 du 15 novembre 2021 pour la réalisation, en lots indépendants, des travaux de réhabilitation des Agences de la BEAC

Tél: 281.10.81 - 281.11.54; B.P. 126 E-mail: beacbzv@beac.int - Fax: 281.10.94 Service Gestion Administrative des Marchés

Dans le cadre de sa politique de gestion du patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage de réhabiliter, sur ressources propres, la climatisation de certaines Agences.

A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission. Le présent appel d'offres est décomposé en lots indépendants comme suit:

- Lot 1 «climatisation de l'Agence de Pointe Noire»;
- Lot 2 «climatisation de l'Agence de Ouesso».

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/ UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

#### BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE **DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO**

Appel d'Offres n°003/BEAC/DN.BZV/AONO/Tvx/2021 du 15 novembre 2021 Service Gestion Administrative des Marchés. 5ème étage, porte 514. Adresse: Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-Congo Tél: (242) 05 547 80 24.

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme

non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA par lot.

La visite du site obligatoire se tiendra le 29 novembre 2021 à 12 heures précises.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le présent dossier d'appel d'offres et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le 20 décembre 2021 à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

#### BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE **DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO**

Appel d'Offres n°003/BEAC/DN.BZV/AONO/Tvx/2021 du 15 novembre 2021 Service Gestion Administrative des Marchés, 6ème étage, porte 601. Adresse: Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-Congo Tél: (242) 05 547 80 24.

Les soumissions seront ouvertes en deux phases. Les plis administratifs et techniques seront ouverts, le 20 décembre 2021 à 13 heures à la Direction Nationale de la BEAC à Brazzaville. Seuls les plis financiers, pour les offres jugées conformes, seront ouverts par

Par ailleurs, Les séances d'ouverture ne seront pas publiques en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus.

Fait à Brazzaville

Le (la) Président (e) de la Commission Ad Hoc

PROJET D'APPUI AU CLIMAT DES INVESTISSEMENTS ET A LA GOUVERNANCE SECTORIELLE FORET/BOIS(PACIGOF)

PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE CONTRATS DE CONSULTANTS DANS LE CADRE DES PROJETS FINANCES PAR LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

#### **NOTE D'INFORMATION**

Date de publication: 27 Janvier 2021

Pays: République du Congo

Agence d'exécution: Unité de Coordination du PACIGOF

Nom du Projet/Etude: Audit Administratif, Financier et Comptable du PACIGOF,

Exercices 2020, 2021 et 2022 Clôture Numéro de Prêt: 2000130013732

Nom de la Demande de Propositions (DP): DP N°004/2020/MPSIRTACMM/

**UCP-PACIGOF** 

Méthode de sélection: Sélection au Moindre Cout (SMC)

Date de publication de l'AMI: 27 Janvier 2021 Date de publication de la DP: 03 Mars 2021 Date de réception des propositions: 06 Avril 2021

Date d'ouverture des propositions techniques: 07 Avril 2021 Date d'ouverture des propositions financières: 18 Aout 2021

Date d'approbation de la Banque du contrat négocié: 02 Novembre 2021

Nom de l'attributaire du contrat: INTERNATIONAL CONSULTING SERVICE

Nationalité: Béninoise

Adresse: N°06 BP: 1772, Téléphones: (+229) 21 33 28 43, Cotonou-Bénin;

E-mail: cabineticsbenin@gmail.com/contact@icsbenin.com

Montant du contrat: 14.940.000 de F.CFA HT/HDD par Exercice

Date de Démarrage: 03 Décembre 2021

Durée d'exécution du contrat: Un (1) mois par Exercice

Synthèse de l'objet du contrat: Prestation de services de consultants pour la réalisation de l'Audit Administratif. Financier et Comptable du PACIGOF. Exercices 2020, 2021 et 2022 clôtures.

Nombre total de soumissionnaires: 03

	Soumissionnaires				
Noms du Can- didat:	INTERNATIONAL CONSULTING SERVICE (ICS)	AWTAUDIT&CONSEIL	GCM-BENIN		
Nationalité:	Béninoise	Tunisienne	Béninoise		
Adresse:	Email:canbineticsbenin@ gmail.com Tél: (+229) 21 33 28 43, Cotonou-Bénin	Email: contact@ awt0com.nt Tél:+216 71 90 21 18 Tunis-Tunisie	Tél: +229 21 36 19 80		
Note Techniques:	93	57, 65	53, 15		
Prix évalués:	14.940.000 F.CFA HT/HDD	N/A	N/A		
Notes finales:	94, 4	N/A	N/A		
Classement:	1er	N/A	N/A		

**N.B**: Tout soumissionnaire qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a été retenue doit en faire la demande auprès de l'UCP-PA-CIGOF, sise au n°12 de la rue Duplex, secteur Hôpital Blanche GOMEZ, Centre-ville Brazzaville. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché.

Fait à Brazzaville le 15 Novembre 2021

Le Coordonnateur du PACIGOF

**Benoit NGAYOU** 

## **ANNONCES**







MINISTERE DE L'ECONOMIE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

#### AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI n° 006/MEPSIR/PRISP-UCP/21

#### RECRUTEMENT D'UN CHARGE DE PROGRAMME SPECIALISTE REDD+ AU SEIN DE L'UNITE DE GESTION DU PROGRAMME REDD+

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le «Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cet crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat: «Chargé de programme spécialiste REDD+ au sein de l'unité de gestion du programme REDD+».

#### I. Objectif général

L'objectif général de la mission du Chargé de Programme, Spécialiste REDD+ est de coordonner les activités du Programme de Réduction des Emissions Sangha-Likouala (PRE-SL).

#### II. Profil du Consultant

- Être détenteur d'un niveau Master (BAC + 5) dans le domaine des forêts, du développement rural ou de l'environnement:
- Justifier d'une expérience pertinente dans la gestion de projets de développement, gestion administrative des structures d'un ou des départements ministériels ou des entreprises privées avec une performance notable:
- Justifier d'une expérience pertinente dans le domaine de la REDD+:
- Avoir une bonne connaissance de la REDD+ et

les exigences du cadre méthodologique du Fonds Carbone du FCPF notamment sur les sauvegardes, partage de bénéfices, double comptage et conception du programme;

- Idéalement, avoir une bonne connaissance du processus REDD+ en République du Congo et du programme de Réduction des Emissions (PRE) Sangha-Likouala serait un atout:
- Avoir une parfaite maîtrise du français, avec bonnes capacités en matière de communication orale et écrite;
- Avoir une bonne connaissance de l'anglais serait un atout;
- Avoir une capacité avérée de travail sur le terrain en milieu forestier et être capable de travailler sous pression;
- Avoir une bonne connaissance des outils informatiques, notamment Word, Excel, Powerpoint et internet.

#### III. Durée de la mission

La durée du contrat est de huit (08) mois.

#### IV. Dossier de candidature

L'Unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des

attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

#### V. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature doivent être déposées sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le lundi 29 novembre 2021 à 16h00 et porter clairement la mention «Chargé de programme spécialiste REDD+ au sein de l'unité de gestion du programme REDD+»

Bureau Passation de Marchés A l'attention du Coordonnateur Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP). Unité de Coordination. Adresse: 3, rue du Tourisme quartier Clairon,

Adresse: 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville,

République du Congo Téléphone: (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81 Adresse électronique: prispcongo@gmail.com, prispmarches@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 12 novembre 2021

Le Coordonnateur,

Ferdinand DOUKAGA KWANDA







MINISTERE DE L'ECONOMIE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

#### AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI n° 010/MEPSIR/PRISP-UCP/21

## RECRUTEMENT D'UN EXPERT NATIONAL, SPECIALISTE DE MESURE, NOTIFICATION ET VERIFICATION (MNV) N°2, AU SEIN DE L'UNITE DE GESTION DU PROGRAMME REDD+

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le «Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cet crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat: «Expert national, Spécialiste de Mesure, Notification et Vérification (MNV) n°2, au sein de l'unité de gestion du programme REDD+».

#### I. Objectif général

L'objectif de la mission de l'Expert national, Spécialiste MNV n°2, est de mesurer et suivre les réductions d'émissions de gaz à effet de serre résultant de la réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts.

#### 1. Tâches ou description des prestations

Sous la supervision du Chargé de programme et des experts MNV international et national n°1, l'Expert national n°2, Spécialiste MNV devra remplir les missions de:

- Assister l'Expert national n°1 et l'expert international MNV dans leurs tâches;
- Assister l'expert international en télédétection et MRV dans: (i) la production de cartes de haute qualité sur les changements d'occupation des sols, (ii) l'amélioration des méthodes pour estimer la dégradation des forêts;
- Assister l'expert international en comptabilité carbone dans:
   les méthodes de vérification des données fournies par le secteur forestier;
- les méthodes pour éviter le double comptage des émissions;
  le calcul des émissions totales du programme ER, des réductions d'émissions et des incertitudes.
- Rédiger les rapports sur le MNV;
- Faciliter l'organisation des ateliers techniques, leur préparation, leur déroulement et leur reporting;
- Faciliter l'organisation et la réalisation des formations en faveur

du gouvernement et des institutions partenaires

- Participer aux formations complémentaires;
- Appuyer l'organisation des activités de formation.
- Faciliter la communication avec les institutions partenaires, notamment le CNIAF, les prestataires de service, le secteur privé, les autres projets du secteur foret/environnement, les différents bailleurs, etc.

En dehors de ces missions citées ci-dessus, l'Expert national, Spécialiste MNV n°2, exécutera d'autres missions jugées pertinentes pour le fonctionnement du Programme de Réduction des Emissions (PRE) Sangha-Likouala.

#### II. Profil du Consultant

- Être détenteur d'un niveau minimum de Licence (BAC + 3) dans le domaine de la Foresterie, des sciences Géographiques, des mathématiques, informatique ou équivalent;
- Justifier d'une expérience pertinente dans le domaine de la télédétection, de la cartographie d'occupation des terres, des inventaires forestiers et du carbone, des statistiques dans le domaine environnement/comptabilisation du carbone;
- Avoir une bonne connaissance des Systèmes d'Information Géographique (SIG) via les outils informatiques ArcGIS ou QGIS, dans la production et l'analyse de données cartographiques;
- Avoir une bonne connaissance des méthodologies de comptabilisation des gaz à effet de serre dans le secteur de l'occupation des sols, à l'aide des logiciels de statistique (R, STATA);
- Avoir des Capacités avérées de travail sur le terrain en milieu forestier et être capable de travailler sous pression;
  Avoir une bonne capacité de préparation des rapports et des
- documents de travail et de leur présentation devant la hiérarchie;
   Parfaite maîtrise du français et bonnes compétences en communication écrite et orale. Une bonne maitrise de l'anglais serait un atout;
   Une bonne connaissance du processus REDD+ en République du Congo et du programme de réduction des émissions (PRE)

Sangha-Likouala serait un atout. La langue de travail est le français.

#### III. Durée de la mission

La durée du contrat est de huit (08) mois.

#### IV. Dossier de candidature

L'Unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

#### V. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature doivent être déposées sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse cidessous au plus tard le lundi 29 novembre 2021 à 16h00 et porter clairement la mention «Expert national, Spécialiste de Mesure, Notification et Vérification (MNV) n°2, au sein de l'unité de gestion du programme REDD+»

Bureau Passation de Marchés A l'attention du Coordonnateur Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP). Unité de Coordination. Adresse: 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo

Téléphone: (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81 Adresse électronique : prispcongo@gmail.com, prispmarches@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 12 novembre 2021

Le Coordonnateur,

COOPERATION

## L'Eglise réaffirme qu'elle est au service de la nation

Le Premier ministre, chef du Gouvernement, Anatole Collinet Makosso, a reçu en audience, le lundi 15 novembre 2021 à la primature, Mgr Anatole Milandou, archevêque sortant de Brazzaville et son successeur nommé Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou. Cette entrevue entre dans le cadre de la série d'échanges initiée par Mgr Anatole Milandou, archevêque émérite de Brazzaville à compter du 18 novembre 2021, pour la présentation de son successeur qui sera installé dans ses fonctions d'archevêque métropolitain de Brazzaville le dimanche 21 novembre 2021, au stade Félix Eboué.

e Premier ministre, Anatole Collinet Makosso et les deux hommes de Dieu accompagnés par le père Andrea Giovita, chargé d'affaires à la Nonciature apostolique du Congo, ont insisté sur la collaboration entre l'Eglise et l'Etat qui a été consolidée, il n'y a pas très longtemps, par la signature de l'Accord-cadre, entre la République du Congo et le Saint Siège. «Nous allons toujours dans cette dynamique. Ces relations ont préexisté. Elles ont été confirmées par cet



Le Premier ministre dévisant avec les deux archevêgues

Accord-cadre, et aujourd'hui il y a comme un encouragement, l'Etat nous a rassuré par la bouche du Premier ministre. Voilà nous sommes toujours en lien, nous sommes condamnés à travailler ensemble pour le bien du peuple. Dans le cadre de cette succession, Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville et le père Andrea Giovita, chargé d'affaires à la Nonciature apostolique du Congo ont insisté sur le fait que l'Eglise marche avec l'Etat dans cette collaboration», a souligné Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou.

Pour son installation, le nouvel archevêque a loué l'apport de l'Etat. «Première des choses,

c'est un événement qui humainement nous dépasse, mais c'est la volonté de Dieu qui s'exprime dans ce qu'a voulu le Pape François. Il a voulu que je prenne les rênes après Mgr Anatole Milandou. Il n'y a pas d'inquiétude, à partir du moment où nous avons confiance en Dieu. Du point de vue matériel, il y a justement cette collaboration avec l'Etat. Le Président de la République a bien voulu nous accompagné dans le sens de la logistique. Comme il a fait le jour de la messe d'au revoir célébrée par mon prédécesseur Mgr Anatole Milandou, eh! bien c'est la même chose le 21 novembre prochain», a expliqué Mgr

**RELATION EGLISE/ETAT** 

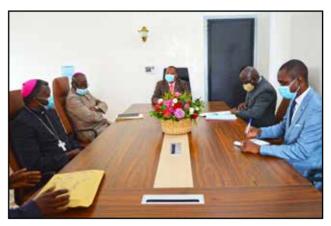
## L'Eglise catholique consolide les relations avec le Gouvernement

Après la célébration de la messe de son départ à la retraite, le 31 octobre dernier, l'archevêque émérite de Brazzaville, Mgr Anatole Milandou et son successeur Mar Bienvenu Manamika Bafouakouahou, sont allés, le jeudi 11 novembre 2021, échanger avec M. Guy Georges Mbacka, ministre de l'Administration du territoire, de la décentralisation et du développement local. Cette série d'échanges a pour but, pour l'archevêque sortant, de présenter son successeur au ministre.

omme à l'accoutumée, en attendant le moment de passer le relais à Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, qui deviendra, d'ici quelques jours, le pasteur propre de l'Archidiocèse de Brazzaville, Mgr Anatole Milandou, archevêque sortant est donc allé

Bienvenu Manamika Bafouakouahou. Toutefois, il a invité le peuple de Dieu à prier pour lui pour bien accomplir la tâche qui lui a été confiée par l'Eglise et le Pape François.

Issa BILAL-ECKY (Stagiaire)



Les deux archevêques en audience chez le ministre

présenter son successeur à M. Guy Georges Mbacka. «C'est notre ministre de tutelle, notre ministre des cultes. Donc nous avons pensé qu'il était bien que je vienne présenter, à quelques jours de la renonciation de ma charge d'archevêque, mon successeur en la personne de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou». a souligné Mgr Anatole Milandou, archevêque sortant. A cet effet, «la collaboration est toujours permanente avec le Gouvernement, nous avons toujours eu besoin d'autorisation, surtout au moment où le gouvernement a pris les mesures contre la COVID-19», a-t-il poursuivi. Les deux archevêques ont

insisté sur les relations qui existent entre le Saint-Siège et la République du Congo dans plusieurs domaines, comme l'éducation. En cette période de pandémie, l'Eglise catholique tente de jouer son rôle pour sensibiliser le peuple de Dieu sur les mesures barrières et accompagner le Gouvernement afin de lutter contre la COVID-19. Il est à noter qu'il y a 20 ans, le dimanche 1er avril 2001, Mgr Anatole Milandou prenait possession de son siège archiépiscopal métropolitain de Brazzaville, en remplacement de Mgr Barthélemy Batantu.

I.B-E (Stagiaire)

Date: 17, novembre, 2021

### DEMANDE DE COTATION RFQ Nº UNFPA/COG/RFQ/21/001

Madame, Monsieur,

L'UNFPA sollicite par la présente une cotation pour le service suivant:

«Travaux de réhabilitation des bâtiments administratif et annexe de la représentation de l'UNFPA au Congo».

Cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les produits et travaux et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

#### À propos de l'UNFPA

L'UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population, est une Agence internationale de développement dont le but est de réaliser un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et le potentiel de chaque jeune est accompli.

L'UNFPA est la principale Agence des Nations Unies qui permet aux femmes et aux jeunes d'avoir une vie sexuelle et reproductive saine. Pour en savoir plus au sujet de l'UNFPA, veuillez visiter: À propos de l'UNFPA.

#### Contexte du projet

L'UNFPA nécessite la prestation de travaux de réaménagement de ses locaux sis rue Crampel (Face BDEAC), Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo.

A cette fin, l'UNFPA sollicite des cotations de sociétés habilités pour la réhabilitation et la rénovation du bâtiment administratif, du bâtiment annexe, ainsi que l'aménagement extérieure. Ces travaux se composent des huit (8) lots ci-dessous:

• Lot 1 : Gros-œuvre (Travaux généraux);

Lot 2 : Plomberie sanitaire;

Lot 3: Charpente couverture et plafond;

Lot 4 : Etanchéité;

Lot 5 : Peinture;

• Lot 6 : Menuiserie Alu, bois et ferronnerie;

Lot 7 : Carrelage;

• Lot 8 : Aménagement extérieur.

#### Contenu des Cotations

Les Cotations doivent être envoyées en un seul e-mail, si la taille le permet. Les Cotations doivent contenir:

a) L'offre technique, correspondant aux exigences définies dans les spécifications et le cahier de charges.

b) Le devis financier, en respectant strictement le formulaire de devis financier.

Les deux parties de la cotation doivent être signées par l'autorité compétente de la société soumissionnaire et envoyées en format PDF.

#### Instructions de soumission

Les sociétés intéressées peuvent retirer le dossier complet de la demande de cotation sur le site: https://congo.unfpa.org/fr/call-for-submissions ou à la réception de l'UNFPA dès publication de cet avis.

Les offres doivent être préparées conformément aux recommandations présentées dans la section III du dossier de demande de cotations et remises à la réception de l'UNFPA sous pli fermé portant la mention «RFQ N° UNFPA/COG/RFQ/21/001 «Travaux de réhabilitation des bâtiments administratif et annexe de la représentation de l'UNFPA au Congo», à l'adresse: sis rue Crampel (Face BDEAC), Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo, au plus tard le: vendredi 26 novembre 2021 à 17:00, heure de Brazzaville, GMT+1.

Elle peuvent également être envoyées par e-mail accompagnées d'un devis dûment rempli et signé à l'adresse e-mail ci-dessous au plus tard le: vendredi 26 novembre 2021 à 17:00, heure de Brazzaville, GMT+1.

Nom du contact de l'UNFPA: Marina MALAPET Adresse e-mail de PSB: bidtender@unfpa.org

Mohamed Lemine Salem OULD MOUJTABA Représentant Résident de l'UNFPA au Congo

CATHEDRALE SACRE-CŒUR (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

## La communauté paroissiale a dit au revoir à Mgr Anatole Milandou

Après la grand'messe d'au revoir de Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, qui prend sa retraite, à la communauté diocésaine de Brazzaville, le tour a échu à la communauté paroissiale de la cathédrale Sacré-Cœur de dire au revoir à celui qui a été le pasteur propre de l'Eglise de Brazzaville, durant deux décennies. C'était dimanche 7 novembre 2021, au cours d'une messe en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

résidée par l'archevêque, la messe a été concélébrée par les abbés Bienvenu André Kimbengui, curé de la cathédrale, Francky Gloire Kitilou, Jhon Comli Ngouba Côme Bokotaka, Priva Stivaine Mouanga, Jonas Koudissa, vicaires et coopérateurs de la paroisse à l'honneur, et par bien d'autres.

Plusieurs religieuses membres des congrégations œuvrant sur le périmètre de la paroisse, des fidèles laïcs appartenant à cette communauté paroissiale ont été comptés parmi les participants à la messe animée par la chorale paroissiale Sainte Jeanne d'Arc.

Dans son homélie, Mgr Anatole Milandou a exprimé sa gratitude aux équipes presbytérales qui se sont succédé pendant les deux décennies de son épiscopat, aux chrétiens de la cathédrale Sacré-Cœur pour le temps passé ensemble, pour les moments aussi bien de joie que de peine, qui ont marqué son mandat d'archevêque de Brazzaville et au cours desquels bien de choses ont été réalisées: «À vous tous rassemblés dans notre historique et belle Cathédrale, paix et joie de la part de notre Seigneur Jésus-Christ. Oui, nous sommes réunis dans la joie parce que ce jour, est consacré au Seigneur comme nous le recommande le prêtre Esdras: «ne prenez pas le deuil ne pleurez pas. Car la joie du Seigneur est notre rempart» (Cf Néhémie, 8,9-10). Je me réjouis de cette initiative et vous en suis bien reconnaissant. Merci à Monsieur le curé de la Paroisse. à toute l'équipe presbytérale et aux deux conseils pour cette organisation surprise. Merci aux Religieuses et à vous tous chrétiens de la Cathédrale pour ces belles années passées ensemble, particulièrement durant les nombreuses occasions fortes de l'année, notamment aux fêtes de Noël et de Pâques. J'ai toujours vécu tous ces moments avec vous, dans un esprit de famille et de fraternité qui nous a permis de partager, durant 20 ans, dans cette belle cour, les joies et les peines. Chacune et chacun de nous est invité à se surpasser pour le bien-être des autres, et cela doit se faire dans la simplicité, l'humilité et la discrétion. Ne cherchons pas un culte de personnalité lorsque nous avons posé un acte de charité. Car cela ne séduit en rien Dieu, bien au contraire, il nous condamne et éloigne de lui et des autres. Ceux qui s'y attachent, ils le font soit par nécessité soit par hypo-



L'archevêque de Brazzaville entouré des concélébrants

crisie.», a déclaré l'archevêque. Avant la fin de la messe, le curé, après avoir lu les annonces paroissiales, a prononcé le mot de remerciements à l'endroit de l'archevêque de Brazzaville: «Excellence, tout au long de ces années, vous nous avez appris à mieux vous connaître. comme ce père accueillant, disponible et toujours à l'écoute de chacune et de chacun. Nous tous avons apprécié votre présence réconfortante dans les moments heureux, mais aussi dans les épreuves, les moments de tristesse (deuils par exemple) au sein de cette communauté paroissiale. Vous avez appris aux chrétiens de la cathédrale dans vos différents serments (Noël, Pâques et bien d'autres) à faire de notre paroisse une famille où le plus faible et le plus fragile ne se sentent pas seuls, où le jeune et le moins jeunes trouvent sa place.», a-t-il affirmé.

Dans son ultime intervention,

Mgr Anatole Milandou a remercié l'équipe presbytérale et la communauté paroissiale pour cette surprise à son égard. Il a encouragé le curé à s'occuper davantage de la Caritas paroissiale afin qu'elle soit en mesure de voler au secours des membres de la communauté en situation de détresse, de vulnérabilité. «Car une communauté qui célèbre l'eucharistie et qui ne s'occupe pas de ses membres tombés en détresse est en contradiction avec l'évangile», a-t-il rappelé, avant d'impartir sa bénédiction aux participants à la messe.

«Tout est bien qui finit bien», après la messe, un repas a été partagé autour de l'archevêque par quelques membres du clergé et les représentants ou délégués de la communauté paroissiale, dans la salle polyvalente de la cathédrale Sacré-Cœur.

**Gislain Wilfrid BOUMBA** 

#### **CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO**

## Messe en mémoire des défunts

Organisée par le secrétariat général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), la traditionnelle messe pour les personnes défuntes (évêques, prêtres, religieux, religieuses, laïcs) ayant œuvré au sein de la CEC et dans ses différentes structures a eu lieu mercredi 10 novembre 2021, dans la chapelle du Centre interdiocésain des œuvres (CIO). Présidée par Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala, ancien président de la CEC, représentant le collège épiscopal, la messe a été concélébrée par les abbés Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la CEC et Lambert Kionga, secrétaire général adjoint, gestionnaire de la CEC.

lusieurs fidèles laïcs. membres des commissions épiscopales diverses et des bureaux nationaux des mouvements d'apostolat parmi lesquels Joseph Mouanga, Jonas Kitelemono et Paul Aimé Mamba, vice-président, secrétaire général et administrateur adjoint des biens du Conseil national de l'apostolat des laïcs catholiques du Congo (CNALC); Sr Agnès Clarisse Nkourissa, Raoul Sika et Antoine Bouba-Bouba, secrétaire générale et membres de la Commission épiscopale de l'éducation catholique (CEEDUC): Mme Marie Céline Nkounkou née Ndjambou, membre de la Commission épiscopale pour la pastorale de la famille, Albert Mianzoukouta, directeur de publication de La Semaine Africaine, et bien d'autres, ont pris part à cette

Dans son homélie, Mgr Louis Portella Mbuyu a dégagé l'in-

messe.

térêt et l'importance pour les vivants que nous sommes de prier pour ceux qui nous ont précédés dans l'au-délà. Cela pour demeurer en communion



Mgr Louis Portella Mbuyu présidant l'eucharistie



L'évêque émérite de Kinkala entouré des prêtres concélébrants et des participants à la messe

avec les défunts, avec ceux-là qui ont quitté cette terre des hommes pour l'éternité. Vers la fin de la messe, l'abbé

Brice Armand Ibombo après

avoir lu les annonces de la CEC, en mettant un accent sur le calendrier des réunions des Commissions épiscopales dont la prochaine est prévue pour le 14 décembre 2021, a témoigné de sa reconnaissance à Mgr Portella pour sa disponibilité légendaire et son attention particulière aux activités de la CEC. L'orateur a annoncé la date de clôture de l'Année jubilaire du cinquantenaire de la CEC prévue pour le dimanche 1er mai 2022, au cours d'une messe en la basilique Sainte-Anne du Congo.

Intervenant en dernier lieu, Mgr Louis Portella Mbuyu a exhorté les participants à la messe à s'engager davantage à prier pour les défunts, car cela constitue l'une des missions de l'Eglise: créer un pont entre ceux qui sont partis et nous qui sommes encore sur l'autre rive.

Gislain Wilfrid BOUMBA

#### **SOLENNITE DU CHRIST-ROI DE L'UNIVERS**

#### «Ma royauté n'est pas de ce monde»

Textes: Dn 7, 13-14; Ps 92; Ap. 1, 5-8; Jn 18, 33b-37

n ce dernier dimanche du temps ordinaire, nous célébrons la solennité de Jésus-Christ Roi de l'Univers. Il s'agit d'une fête récente. Elle fut instaurée par le Pape Pie XI le 11 septembre 1925 par l'encyclique «Quas Primas» pour «ramener et consolider la paix par le règne du Christ». Nous sortions juste de la première guerre mondiale. Et pourtant le mystère qu'elle célèbre est vieux comme le Christianisme. Mais, quelle est la nature de cette royauté que nous fêtons aujourd'hui? Qui est ce roi, dont le premier trône fut une mangeoire d'animaux et le dernier une croix, qui incarne son pouvoir sur le dos d'un âne et pour lequel on ne déroule pas le tapis rouge comme nos satrapes postcoloniaux, mais les feuilles d'arbres quand il rentre à Jérusalem, pour qui on ne bloque pas les quelques rares routes en bon état de nos cités pendant plusieurs heures avant ou après son passage, un roi sans armée comme notre soldatesque souvent partisane, tuant en toute impunité le peuple au lieu de le protéger?

De plus, comment comprendre cette fête dans notre contexte où l'aspiration des peuples à la démocratie, au pouvoir sorti des urnes par la volonté et le choix du peuple, à plus de liberté, d'égalité est de plus en plus manifeste? Toute tendance au pouvoir absolu et/ou héréditaire, nous rappelle, avec ironie, Sony Labou Tansi, est résolument combattue et honnie par les jeunes générations. Ne doit-on pas donner finalement raison à ceux et celles qui ont toujours reproché à l'Eglise son obscurantisme et son incapacité à rentrer dans le monde moderne? Voici quelques légitimes questions qui vont braver en silence le son et les belles mélodies de nos chorales dans nos lieux de culte le dimanche.

Tout au long de cette année, nous avons médité de mille manières sur le mystère chrétien. Qu'avons-nous fait, à travers ces méditations? Nous avons simplement réfléchi à l'expérience humaine sous la lumière de cet homme qui s'appelle Jésus et dont nous croyons qu'il est Fils de Dieu. Il est le commencement et la fin de tout nous dit Jean. Sous mille facettes, la profession, la famille, l'argent, la misère, l'épreuve, la joie, la santé, la maladie, la mort même, celle des nombreuses victimes de violence aveugle et barbare au Nigeria, au Cameroun, en RCA, en Ethiopie et partout ailleurs, c'est notre vie qui est concernée par cet homme Jésus, par ses paroles comme par la manière dont il a vécu, dont il a souffert, dont il est mort. Tout en nous est concerné par sa résurrection. Il sera aussi présent à la fin de l'histoire et de l'univers.

Si cette présence culminante et finale du Christ au centre et au sommet de l'univers s'exprime, dans la liturgie, par le titre de roi, c'est en grande partie à cause du texte de Daniel de ce dimanche. Je voyais venir ... comme un fils d'homme. Il lui fut donné domination, gloire et royauté. En ces temps de l'histoire d'Israël qui furent ceux de Daniel, la royauté de David demeurait le modèle même de la suprématie selon Dieu. Un roi choisi par Dieu, ayant reçu de Dieu le pouvoir de régir, de servir son peuple, la mission de tenir le rôle même de Dieu protecteur de son peuple. Lors de l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem, on l'acclamera sous l'appellation de Fils de David, successeur légitime et définitif du roi selon le cœur de Dieu. Cette lecture de la place et la mission du Christ a pu devenir, dans l'esprit de bien des chrétiens, nettement triomphaliste. Jusque dans l'esprit de chrétiens de notre temps, l'idée d'un règne terrestre de Jésus n'est pas absente. C'est face à cette tentation, qui fut celle des disciples au moment de la Passion, que vient s'interposer la scène de Jésus devant Pilate. Mon royaume n'est pas de ce monde. Les détracteurs de Jésus essaient de convaincre le Procurateur que cet homme est un rival potentiel de César. Mais Jésus nie cette accusation. Au lieu de convoquer ses troupes pour le défendre, il se laisse arrêter. Il se laisse flageller, insulter, bafouer. Pilate, l'honnête homme, reconnaît l'innocence de Jésus sur le point précis où on l'accuse. Et sans doute par dérision qu'il fera clouer au sommet de la croix: Jésus le nazaréen, Roi des Juifs. Sur toute la ligne Jésus sur la croix est un vaincu.

Nul ne comprendra la royauté de Jésus que s'il accède à la foi en sa résurrection. Nous sommes ici devant une royauté spirituelle, c'est-à-dire une royauté selon l'Esprit de Dieu, munie de la seule force de l'Esprit de Dieu. Si ce roi est libérateur, c'est au sens profond de la libération des cœurs. A ces sujets, que demande notre roi? Uniquement la foi. C'est-à-dire la confiance en sa Parole. C'est dire à quel point il nous grandit. Au lieu de nous sentir contraints de vivre à ras du sol, de marcher vers la nuit, face à un avenir obscur et incertain, conduisant nécessairement à la mort, il nous permet la confiance. Quelle maturité ne nous donne-t-il pas ainsi! La confiance, c'est ce qui grandit l'homme, ce qui lui donne accès à l'amour. La confiance, c'est ce qui lui permet de regarder la mort en face puisqu'une parole lui est dite qui lui annonce l'amour et la vie éternelle.

Le voilà, notre roi, celui qui nous ouvre l'éternité. Non, son royaume n'est pas de ce monde. Il ne trouve pas sa source et sa légitimité dans ce monde. Il les puise en Dieu. Il nous permet, dès lors, de parcourir ce monde, de dérouler notre vie, non plus sur la musique des chants funèbres, mais sur l'hymne triomphal du jour de Pâques. Oui, nous pouvons oser tous les combats de la terre, nous pouvons transmettre la vie et l'amour, puisque nous croyons que l'accomplissement de tous nos commencements nous sera donné par notre Roi d'Eternité.

Saturnin Cloud BITEMO, SJ



## **AVIS D'APPEL D'OFFRES**

### Avis d'appel d'offres n° « AO 004/2021/BCI/CG », « AO 005/2021/BCI/CG » et « AO 006/2021/BCI/CG » **Banque Commerciale Internationale (BCI)**

La Banque Commerciale Internationale (BCI) Congo, filiale du Groupe Banque Centrale Populaire (BCP) du Maroc, lance les appels d'offres ouverts suivants :

- · AO 004/2021/BCI/CG Travaux de Peinture Extérieure de l'agence BCI Dolisie
- · AO 005/2021/BCI/CG Enquête de satisfaction de la clientèle pour le compte de la BCI
- · AO 006/2021/BCI/CG Fourniture et le déploiement d'une solution de Gestion de File d'attente

Les appels d'offres sont indépendants. La participation au marché est ouverte à égalité de conditions à toutes les personnes physiques ou morales qui sont établies en République du Congo ou à l'étranger et respectant le règlement de la présente consultation.

Les sociétés ou entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges en envoyant un mail à l'adresse suivante t out en précisant le dossier souhaité dans l'objet du mail :

#### appel-offres@bcicongo.com

Les offres devront être déposées, sous pli fermé, a u plus tard le 26 Novembre 2021 à 12h00mn, délai de rigueur, au siège de la banque, sis AVENUE AMILCAR CABRAL B.P. 147 Brazzaville ; République du Congo. Attention : Pôle Ressources & Moyens ; Service Achat (2e étage). Tél: +242 05 676 02 23

Pour tout renseignement complémentaire, les soumissionnaires peuvent s'adresser à la BCI par courrier électronique à l'adresse : appel-offres@bcicongo.com

Les soumissionnaires sont invités à transmettre leurs offres avant la date limite ci-dessus indiquée. Toute offre qui ne serait pas remise aux heures et dates indiquées, sera purement et simplement rejetée.

Le Directeur Général















**BCICONGO.COM** 

## **ANNONCES**







MINISTERE DE L'ECONOMIE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

#### AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI n° 008/MEPSIR/PRISP-UCP/21

## RECRUTEMENT D'UN EXPERT(E) NATIONAL(E), SPECIALISTE DE MESURE, NOTIFICATION ET VERIFICATION (MNV) N°1 AU SEIN DE L'UNITE DE GESTION DU PROGRAMME REDD+

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le «Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cet crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat: «Expert(e) national(e), Spécialiste de Mesure, Notification et Vérification (MNV) N°1 au sein de l'unité de gestion du programme REDD+».

#### I. Objectif général

L'objectif général de la mission de l'Expert national, Spécialiste MNV n°1 est de suivre la mise en œuvre du système MNV incluant le mécanisme des paiements du Programme de Réduction des Emissions (ERPA) Sangha-Likouala.

#### II. Profil du Consultant

- Niveau Master (BAC + 5) dans le domaine de la Foresterie, des sciences Géographiques, des mathématiques, informatique ou équivalent;
- Expérience pertinente dans le domaine de la télédétection, Systèmes d'Information Géographique (SIG), de la cartographie de couvert forestier, des inventaires forestiers et du carbone, des statistiques dans le domaine environnement/comptabilisation du carbone;

Expérience de travail dans la gestion des Systèmes d'Information Géographique (SIG) via les outils informatiques ArcGIS ou QGIS dans la production de données en utilisant l'interprétation d'imageries satellite à haute résolution;

- Capacités avérées de travail sur le terrain en milieu forestier et être capable de travailler sous pression;
- Bonne capacité de préparation des rapports et des documents de travail et de leur présentation devant la hiérarchie et les partenaires;
- Parfaite maîtrise du français et bonnes compétences en communication écrite et orale. Une bonne maitrise de l'anglais serait un atout;
- Une bonne connaissance du processus REDD+ en République du Congo et du programme de réduction des émissions (PRE) Sangha Likouala serait un atout.

#### III. Durée de la mission

La durée du contrat est de huit (08) mois.

#### IV. Dossier de candidature

L'Unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de

motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures. à l'adresse ci-dessous.

#### V. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature doivent être déposées sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci- dessous au plus tard le lundi 29 novembre 2021 à 16h00 et porter clairement la mention «Expert(e) national(e), Spécialiste de Mesure, Notification et Vérification (MNV) N°1 au sein de l'unité de gestion du programme REDD+»

Bureau Passation de Marchés A l'attention du Coordonnateur Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP). Unité de Coordination.

Adresse: 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville.

République du Congo Téléphone: (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81 Adresse électronique: prispcongo@gmail.com, prispmarches@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 12 novembre 2021

Le Coordonnateur,

Ferdinand DOUKAGA KWANDA







MINISTERE DE L'ECONOMIE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

#### AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI n° 012/MEPSIR/PRISP-UCP/21

## RECRUTEMENT D'UN (E) SECRETAIRE, ASSISTANT(E) DE DIRECTION AU SEIN DE L'UNITE DE GESTION DU PROGRAMME REDD+

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le «Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cet crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat: «Recrutement d'un (e) Secrétaire, Assistant(e) de Direction au sein de l'unité de gestion du programme REDD+».

#### I. Objectif général

L'objectif général de la mission du Secrétaire, Assistant (e) de Direction est d'apporter son appui au chargé du programme dans toutes les activités relatives à la gestion administrative du Programme de Réduction des Emissions Sangha-Likouala (PRE-SL).

#### 1. Tâches ou description des prestations

Sous la supervision du Chargé de Programme et du Spécialiste en Gestion Administrative et Financière, le/la Secrétaire, Assistant(e) de direction mettra en œuvre les missions de:

- Réceptionner les documents entrants (lettre, mémo, e-mail, etc.) tout en assurant l'expédition des correspondances;
- Gérer les dossiers, courrier et documents (tri, ventilation à leur destinataire);
- Rédiger, saisir et mettre en forme les correspondances sur instruction de la Coordination;
  Saisir tout autre document qui lui sont soumis par le chargé de
- Saisir tout autre document qui iui sont soumis par le charge de programme et les Experts au sein de l'UGP;
   Tenir à jour les registres, les courriers et des différents rapports;
- Tentil à jour les régistres, les courners et des différents rapports,
   Classer et suivre les dossiers et les documents du programme conformément au manuel de procédures de mise des activités/tâches du programme;
- Participer à la gestion de l'agenda de la Coordination du projet;



- Gérer les archives en rapport au «courrier arrivée» et «courrier départ»;

- Classer et archiver physiquement et électronique les documents (correspondances, rapports, etc.);

- Gérer les appels téléphoniques;

- Organiser et suivre le planning des rendez-vous de la coordination;

- Rédiger les procès-verbaux et compte-rendu des séances de travail au sein de l'UGP.

En dehors de ces missions citées ci-dessus le /la secrétaire, assistant de direction, exécutera d'autres missions jugées pertinentes pour le fonctionnement du Programme de Réduction des Emissions Sangha-Likouala (PRE-SL).

#### II. Profil du Consultant

- Avoir un niveau universitaire en gestion administrative ou dans un domaine équivalent en gestion administrative, en secrétariat de direction ou diplôme équivalent;
- Avoir une expérience pertinente dans l'exercice de la fonction de secrétaire dans le secteur public ou privé ou dans un projet/ programme;
- Avoir une connaissance des outils informatiques, notamment Word, Excel, Powerpoint et Internet;
- Avoir une bonne capacité de prise de notes, de rédaction des notes synthèse / fiches et de rédaction des rapports des réunions de l'UGP;
- Avoir la capacité de travailler sous pression;
- Avoir une parfaite maîtrise du français et bonnes compétences en communication écrite et orale;
- -Avoir une connaissance du processus REDD+ et du programme de réduction des émissions Sangha Likouala (PRE-SL) en République du Congo serait un atout.

La langue de travail est le français.

#### III. Durée de la mission

La durée du contrat est de huit (08) mois.

#### IV. Dossier de candidature

L'Unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

#### V. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature doivent être déposées sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse cidessous au plus tard le lundi 29 novembre 2021 à 16h00 et porter clairement la mention «Recrutement d'un (e) Secrétaire, Assistant(e) de Direction au sein de l'unité de gestion du programme REDD+»

Bureau Passation de Marchés A l'attention du Coordonnateur Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP). Unité de Coordination. Adresse : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo

Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81 Adresse électronique : prispcongo@gmail.com, prispmarches@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 12 novembre 2021

Le Coordonnateur,

## **IANNONCES**







MINISTERE DE L'ECONOMIE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS

AMI n° 007/MEPSIR/PRISP-UCP/21

RECRUTEMENT D'UN EXPERT NATIONAL EN COMMUNICATION AU SEIN DE L'UNITE DE GESTION DU PROGRAMME REDD+

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le «Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cet crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat: «Expert national en communication au sein de l'unité de gestion du programme REDD+».

I. Objectif général

L'objectif général de la mission est chargé d'assurer l'animation des activités de Communication du Programme de Réduction des Emissions (ERPA) Sangha-Likouala.

1. Tâches ou description des prestations

Sous la supervision du Chargé de Programme, le Spécialiste en communication sera chargé de :

- Préparer et mettre en œuvre le plan de communication du PRE-SL;
   Développer les outils de communication relatifs aux différentes thématiques et en direction des groupes cibles identifiés et superviser leur mise en œuvre;
- Elaborer le plan stratégique de communication issu du plan de communication du PRE-SL;
- Organiser les évènements de communication et de sensibilisation sur base des outils de communication développés;
- Assurer la gestion de la communication institutionnelle du Programme, notamment en facilitant la circulation de l'information et le dialogue au sein du Programme, afin de renforcer la coordination et assurer de bonnes relations avec les partenaires et les bénéficiaires;
- Organiser la capitalisation, l'archivage et la diffusion de la documentation produite ou acquise par le Programme;
- Utiliser les différents canaux de communication afin que les messages arrivent aux communautés de base (radio communautaires, programmes dans les langues locales, théâtre, etc.);
- Appuyer la gestion de la plateforme Web collaborative (animation continue, production de contenus, suivi éditorial, veille documentaire, modération des outils d'échange, listes des discussions,

forum, porte documents, etc.).

- Assurer les travaux d'infographie, de mise en forme et d'édition des documents du PRE-SL, en vue d'une parfaite visibilité des activités du PRE-SI
- Participer à l'organisation et au déroulement des réunions, ateliers et évènements organisés dans le cadre du PRE-SL tant au niveau national que dans les zones d'intervention du Programme;
- Préparer les CLPA aux activités du programme et aux potentielles rentrées d'argent via des séances de sensibilisation ou toute autre manière jugée efficace pour faciliter leur gestion adéquate, en relation avec le spécialiste en sauvegardes sociales.

En dehors de ces missions citées ci-dessus, le Spécialiste en communication, exécutera d'autres missions jugées pertinentes pour le fonctionnement du Programme de Réduction des Emissions Sangha-Likouala (PRE-SL).

#### III. Profil du Consultant

- Avoir un niveau universitaire dans le domaine de communication, des sciences sociales ou d'une autre discipline liée au développement;

- Justifier d'une expérience pertinente en matière d'élaboration et de mise en œuvre des activités de communication;

- Avoir une bonne connaissance des outils informatiques, notamment Word, Excel, Powerpoint, Internet, logiciel d'infographie (type Illustrator ou InDesign), de gestion de site internet (type Dreamweaver) et de montage audiovisuel;

- Avoir des capacités avérées de travail sur le terrain en milieu forestier;
- Avoir une bonne capacité de préparation des rapports et des documents de travail et de leur présentation devant la hiérarchie et les partenaires;
- Avoir la capacité de travailler sous pression.
- Avoir une parfaite maîtrise du français et bonnes compétences en communication écrite et orale;

- Avoir une bonne connaissance de la langue nationale parlée dans la zone du programme (Lingala) serait un atout;

- Avoir une bonne connaissance de l'organisation médias congolaises

- Avoir une bonne connaissance du processus REDD+ en République du Congo et du programme de réduction des émissions (ER-P) Sangha Likouala ou des projets de gestion des ressources naturelles serait un atout.

#### IV. Durée de la mission

La durée du contrat est de huit (08) mois.

#### V. Dossier de candidature

L'Unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

#### VI. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature doivent être déposées sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci- dessous au plus tard le lundi 29 novembre 2021 à 16h00 et porter clairement la mention «Expert national en communication au sein de l'unité de gestion du programme REDD+»

Bureau Passation de Marchés A l'attention du Coordonnateur Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP). Unité de Coordination.

Adresse : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto- Poto Brazzaville, République du Congo Téléphone: (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81

Adresse électronique: prispcongo@gmail.com, prispmarches@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 12 novembre 2021

Le Coordonnateur,

Ferdinand DOUKAGA KWANDA







MINISTERE DE L'ECONOMIE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI n° 009/MEPSIR/PRISP-UCP/21

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES REDD +

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le «Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cet crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat: «Spécialiste en sauvegardes environnementales REDD+».

#### I. Objectif général

L'objectif général de la mission du spécialiste en Sauvegardes Environnementales est de suivre la mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales conformément aux politiques opérationnelles de la Banque mondiale.

#### II. Profil du Consultant

- Avoir un niveau universitaire en gestion de l'environnement ou dans les domaines des sciences environnementales (écologie, biologie, botanique, foresterie, etc.), géographie, Ingénierie de l'Environnement ou tout autre diplôme jugé équivalent et ayant l'environnement comme base:
- Justifier d'une expérience pertinente dans le domaine des directives et politiques opérationnelles de sauvegardes environnementales des bailleurs de fonds et de préférence la Banque Mondiale;
- Avoir réalisé ou participé en tant qu'expert environnementaliste à au moins une (1) étude d'évaluation environnementale et sociale (évaluation environnementale et sociale stratégique; cadre de gestion environnementale et sociale; étude/constat d'impact environnemental

et social; audits environnementaux; analyse de risques; etc.) de projets de développement financés par les partenaires techniques et financiers (dont idéalement la Banque mondiale);

- Justifier d'une expérience professionnelle pertinente dans le suivi environnemental et social, ou suivi social des projets de développement;
- Avoir des capacités avérées de travail sur le terrain en milieu forestier et travailler sous pression;
- Avoir une bonne connaissance des lois et des règlementations nationales existantes sur la gestion des questions environnementales constitue un atout;
- Avoir une bonne connaissance des normes, des directives et des politiques de la Banque mondiale en matière de gestion sociale constitue un atout;
- Justifier d'une bonne connaissance des outils informatiques, notamment Word, Excel, Powerpoint et Internet;
- Avoir une parfaite maîtrise du français et bonnes compétences en communication écrite et orale;
- Avoir une bonne connaissance de la langue nationale parlée dans la zone du programme (Lingala) constitue un atout;
- Avoir une bonne capacité de préparation des rapports et des documents de travail et de leur présentation devant la hiérarchie et les partenaires.

#### III. Durée de la mission

La durée du contrat est de huit (08) mois.

#### IV. Dossier de candidature

L'Unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées

du Secteur Public (PRISP), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

#### V. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature doivent être déposées sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci- dessous au plus tard le lundi 29 novembre 2021 à 16h00 et porter clairement la mention «Spécialiste en sauvegardes environnementales REDD+»

Bureau Passation de Marchés A l'attention du Coordonnateur Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP). Unité de Coordination. Adresse: 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville,

République du Congo Téléphone: (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81 Adresse électronique: prispcongo@gmail.com, prispmarches@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 12 novembre 2021

Le Coordonnateur,

## **ANNONCES**

#### Maître Ado Patricia Marlène MATISSA **Notaire**

Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979» 2ème étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie), Centre-ville, Boîte Postale: 18 Brazzaville

Tél Fixe: (+242) 05.350.84.05 E-Mail: etudematissa@gmail.com

#### DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE DENOMMEE **GMH INTERNATIONAL**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle Au capital de 1 000 000 F. CFA Siège social à Brazzaville République du Congo RCCM: CG-BZV-01-2019-B13-00203

des Décisions de l'Associée Commerce de Brazzaville Unique en date à Libreville sous le numéro CG-BZV-(Gabon) du 21 septembre 2021, 01-2021-D-00261, le 03 nodéposé au rang des minutes vembre 2021. de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Braz-Mention modificative a été zaville, en date du 28 octobre portée au Registre du Com-2021, et dûment enregistré à merce et du Crédit Mobilier la recette de Brazzaville en la sous le numéro CG-BZV-01même date, sous folio 199/8 N° 4371, l'Associée Unique décide par anticipation la dissolution de la société, à compter de ce jour, sans qu'elle ne soit assujettie à une liquidation.

Dépôt légal a été effectué

Aux termes du procès-verbal|au Greffe du Tribunal de

2019-B13-00203.

Pour insertion légale,

Me Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire.

Société des membres de la Légion D'honneur Section Congo-Brazzaville

#### COMMUNIQUÉ NÉCROLOGIQUE

Le Colonel Gustave Pana Zoula, président du Bureau exécutif de la Section Congo de la Société des membres de la Légion d'honneur, a la profonde douleur d'annoncer à tous les membres de la Légion d'honneur le décès le 29 octobre 2021, à Paris, de Monsieur Clément MOUAMBA, ancien Vice-Président du Bureau exécutif.

Le Bureau exécutif de la Section Congo de la Société des membres de la Légion d'honneur présente à Madame Eugénie MOUAMBA, aux enfants MOUAMBA et à toute la famille de l'illustre disparu ses plus vives condoléances. Les informations concernant les obsèques seront communiquées ultérieurement.



Gustave Pana ZOULA, Président de la Société des membres de la Légion d'honneur, Section Congo

#### **«AJES»**

Société Par Actions Simplifiée Unipersonnelle Au capital de 3.000.000 F.CFA Siège social: Zone industrielle, derrière DVN+ en face de la Clinique mère et enfants Pointe-Noire, République du CONGO RCCM: 17 B 449

#### **AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du | Capital social: Trois millions (3.000.000) Francs 17 Octobre 2017, et déposé au rang des minutes de Maître Florence BESSOVI. Notaire titulaire d'un Office de Résidence à Pointe-Noire, le 23 Octobre 2017, il a été constitué une Société commerciale de droit congolais dont les statuts ont été enre-gistrés le même jour à la recette du centre-ville, à Pointe-Noire, sous les numéros 7460, folio 192/18, numéro 7461, folio 192/19, présentant les caractéristiques suivantes: Forme juridique: Société Par Actions Simplifiée

Unipersonnelle «SASU»:

Dénomination: «AJES»;

Siège social: le siège social est établi à Pointe-Noire. zone industrielle, derrière DVN+, en face de la Clinique Mère et Enfants, République du Congo;

Objet social: la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

 Production industrielle;
 Commercialisation des produits industriels; • Import-Export;

Gérance: la société est présidée par Mademoiselle ONDAYE Sylvie Isna, née le 12 Octobre 1983 à Brazzaville (République du Congo); de nationalité Congolaise, titulaire du passeport délivré le 03 Avril 20015 sous le N° 0A0128708 et venant à expiration le 02 Avril 2020. Immatriculation: CG/PNR/17 B 449.

Pour insertion.

La Notaire.





MINISTERE DE L'ECONOMIE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI n° 011/MEPSIR/PRISP-UCP/21

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SAUVEGARDES SOCIALES AU SEIN DE L'UNITE DE GESTION DU PROGRAMME REDD+

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le «Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cet crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat: «Spécialiste en sauvegardes sociales au sein de l'unité de gestion du programme REDD+».

#### I. Objectif général

L'objectif général de la mission du spécialiste en Sauvegardes Sociales est de suivre la mise en œuvre des mesures de sauvegardes sociales conformément aux politiques opérationnelles de la Banque mondiale.

#### II. Profil du Consultant

- Avoir un niveau universitaire en sciences sociales ou en Droit, Sciences humaines ou Sciences économigues. Ingénierie de l'Environnement ou tout autre domaine assimilable;
- Justifier d'une expérience opérationnelle pertinente dans le domaine des directives et politiques opérationnelles de sauvegardes sociales des bailleurs de fonds et de préférence de la Banque Mondiale;
- Justifier d'une expérience professionnelle pertinente dans le suivi environnemental et social, ou suivi social des projets de développement, incluant la gestion des
- Avoir des capacités avérées de travail sur le terrain

en milieu forestier;

- Avoir une bonne constitue un atout;
- Avoir une bonne connaissance des normes, des directives et des politiques de la Banque mondiale en matière de gestion sociale, des lois et des règlementations nationales existantes constitue un atout majeur;
- Avoir une bonne connaissance de la gestion des plaintes, du Processus REDD+ en général et le Programme de Réduction des Emissions Sangha Likouala en particulier ER-P) Sangha Likouala;
- Justifier d'une bonne connaissance des outils informatiques, notamment Word, Excel, Powerpoint et Internet; - Avoir une parfaite maîtrise du français et bonnes com-
- Avoir une bonne connaissance de la langue nationale parlée dans la zone du programme (Lingala) constitue un atout;
- Avoir une bonne capacité de préparation des rapports et des documents de travail et de leur présentation devant la hiérarchie et les partenaires;
- Etre capable de travailler sous pression.

pétences en communication écrite et orale;

#### III. Durée de la mission

La durée du contrat est de huit (08) mois.

#### IV. Dossier de candidature

L'Unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

#### V. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature doivent être déposées sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci- dessous au plus tard le lundi 29 novembre 2021 à 16h00 et porter clairement la mention «Spécialiste en sauvegardes sociales au sein de l'unité de gestion du programme REDD+».

Bureau Passation de Marchés A l'attention du Coordonnateur Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP). Unité de Coordination. Adresse: 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto

Brazzaville, République du Congo Téléphone: (+242) 22 614 41 81/04 032 22 81 Adresse électronique: prispcongo@gmail.com, prispmarches@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 12 novembre 2021

Le Coordonnateur,



SANTE

## Campagne gratuite de dépistage du cancer de la peau chez les albinos

L'association Jhony Chancel pour les albinos (AJCA), en partenariat avec l'ambassade de la Fédération de Russie au Congo et le Consulat de la République de Saint Marin au Congo, organise du 15 au 25 novembre 2021 une campagne gratuite de dépistage et de traitement des lésions précancéreuses et du cancer de la peau chez les personnes atteintes d'albinisme, première cause de mortalité chez ces personnes.

'opération a été lancée par le président de l'AJ-CA, Jhony Chancel Ngamouana à la clinique médicale de cette association située à son siège social à Moungali dans le 4° arrondissement de Brazzaville. En présence des ambassadeurs de Russie, Gueorguy Tchepik; de la République démocratique du Congo (RDC), Christophe Muzungu, du consul honoraire de Saint-Marin (Italie), Marcello Della Corte, de l'administrateur-maire de Moungali, Bernard Batantou- et d'autres personnalités.

Le lancement de cette opération a été couplé à la signature d'un protocole entre l'AJCA et le Centre oncologique national de Moscou (Russie). Grace à cet accord, le Centre aidera l'AJCA dans le suivi des patients, à tra-

vers des examens approfondis des échantillons prélevés sur ces derniers.

Cette campagne intervient après celle de janvier 2021 soutenue par une équipe de médecins étrangers. Près de 500 personnes atteintes d'albinisme présentant des taches noires et des plaies précancéreuses y avaient été traitées. Celle commencée le 15 novembre dernier est animée par deux spécialistes russes et un de la RDC en oncologie. Ils apportent leur expertise à l'équipe de l'AJ-CA pendant les deux semaines que durera la campagne: 150 patients environ y seront pris en charge.

Ces experts formeront en outre les médecins évoluant à la clinique. «La technologie évoluant chaque jour, il est important d'actualiser les connaissances



Jhony Chancel Ngamouana entouré de l'équipe médicale

en faisant recours à ceux qui ont plus d'expérience, qui peuvent peut-être mieux soigner que nous, pour que la situation des albinos souffrant du cancer de la peau s'améliore», a dit Jhony Chancel Ngamouana, en remerciant la Russie pour son appui. Aussi a-t-il demandé à toutes les personnes albinos présentant des pathologies de se présenter à la clinique pour bénéficier des soins. «Avec le concours du ministère de la Santé, nous pouvons faire en sorte que les personnes at-

teintes d'albinisme ne meurent plus de cancer de la peau», a-t-il soutenu.

Le diplomate russe Gueorguy Tchepik, saluant le travail accompli par l'AJCA, a annoncé la signature d'un partenariat entre le ministère de la Santé et le Centre oncologique national de Moscou dans les jours qui viennent.

Créée en 2014, l'AJCA a entre autres buts d'aider et de promouvoir les capacités intellectuelles des albinos.

E.M-C

#### **DROITS DE L'HOMME**

## Sensibiliser les Brazzavillois à la torture

Dans le cadre du projet «Prévenir et protéger les détentions, les arrestations arbitraires et la torture», l'ONG "Cercle uni des droits de l'homme et de culture de paix" (CUDHOC), en collaboration avec l'ONG française basée à Lyon "Agir ensemble pour les droits humains", a poursuivi le 10 novembre dernier, au quartier Plateau des 15 ans (Moungali) à Brazzaville, sa campagne de sensibilisation contre la torture, les arrestations et les détentions arbitraires. Avant la campagne avait touché les arrondissements 8 Madibou, 7 Mfilou, 9 Djiri, 6 Talangaï et 2 Bacongo.

▶ette initiative, démarrée en janvier 2021 et qui compte s'achever en janvier 2022, permet d'aider les populations à se prendre en charge en maitrisant la loi puisqu"elles sont souvent victimes d'abus de toutes sortes. Pour agir ou réagir, il faut connaitre les principes. La campagne se déroule sous l'égide de Gaspard Mienantima, président du CUDHOC et de Mme Chloé Fabre, chargée de projets sur le terrain de l'ONG "Agir ensemble pour les droits humains". Face à l'ampleur des abus et des atteintes aux droits humains, les organisations des droits de l'homme ont convenu de lancer cette campagne d'information et de sensibilisation sur la loi en direction des populations pour les instruire aux fins d'une meilleure connaissance sur la protection de l'individu ou du citoyen.

Une fois la loi bien connue, les populations ne peuvent plus être des victimes des exactions policières. Elles sauront comment se défendre, a dit Gaspard Mienantima. La sensibilisation se fait de porte-à-porte et dans les rues pour informer largement les citoyens sur les notions de base de la loi et partant, leur donner des possibilités de se prendre en charge, de dénoncer les exactions et de renforcer la collaboration avec les organisations des droits de l'homme.

Toutefois, le président du CUD-HOC a évoqué quelques difficultés rencontrées sur le terrain. «Les populations, dans un premier temps, ne comprennent pas le bien-fondé de cette campagne. Mais au fur et à mesure que nous expliquons, elles s'en rendent compte. A cela s'ajoute la réticence dans la dénonciation puisque nous approchons les populations, pour qu'elles dénoncent, car ce sont elles les victimes. Nous voulons renforcer la collaboration avec nous, les organisations de défense des droits de l'homme, pour les accompagner en cas d'exaction et plaider leur cause, dans le but de créer une synergie dans la lutte contre la torture, les détentions et les arrestations arbitraires». Pour Gaspard Mienantima, la torture a changé de forme, Dans les postes de sécurité publique (PSP), en réalité, les policiers ne tabassent plus. Ils ont passé le relais aux détenus dans les cellules. Ceux-ci prennent en charge les nouveaux venus au su et au vu des policiers qui assistent sans mot dire. Les détentions arbitraires sont devenues monnaie courante parce qu'elles sont aujourd'hui une sorte de business.

Les policiers arrêtent pour que les parents payent les amendes afin de faire fonctionner, dit-on, leurs services, alors qu'ils sont subventionnés par l'Etat.



Mme Chloé Fabre et Gaspard Mienantima pendant la campagne

Mme Chloé Fabre a indiqué qu'«on travaille en étroite collaboration avec les petites organisations tels le CUDHOC sur un projet financé par l'Union européenne et une Fondation américaine, dont l'objectif est de prévenir et de réagir contre les actes de torture, de détention arbitraire et abusive en République du Congo. On travaille aussi avec l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH); ensemble nous accompagnons les petites organisations locales à mener les

activités sur cette thématique. Tous ces projets sont menés parce qu'on s'est rendu compte que les populations n'étaient pas informées de leurs droits. Il y a beaucoup d'abus et les populations malheureusement ne sont pas au courant par ignorance de la loi, d'où tout l'intérêt de la sensibilisation que nous faisons».

A noter que le projet est financé à près de 7000 Euros (plus de 4 millions et demi de francs CFA).

Philippe BANZ

#### **NECROLOGIE**



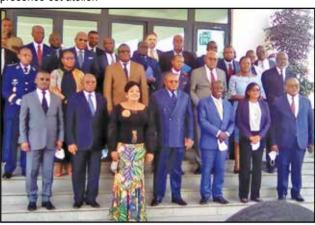
La famille GOMA-DÉBAT a la profonde douleur d'annoncer aux parents amis et connaissances, le décès inopiné de leur frère GOMA-DÉBAT MAS-SAMBA Patrick Rufin, le mercredi 10 novembre 2021, à l'hôpital de base de Makélékélé, des suites d'une courte maladie. La veillée se tient au n°385

de la rue Mbemba Pierre, derrière la Mairie de Makélékélé. L'inhumation aura lieu le vendredi 19 novembre 2021 au cimetière privé de Loukanga.

#### **DROITS DE L'HOMME**

#### Evaluer le respect des engagements du Congo en matière des droits de l'homme

ous les auspices de M. Ange Aimé Wilfrid Bininga, ministre de la Justice, des droits humains et des peuples autochtones, il s'est tenu jeudi 28 octobre 2021, dans la salle de conférence de l'Association des conférences épiscopales de la région d'Afrique centrale (ACERAC), un atelier d'appui technique à la mise en œuvre des recommandations de l'examen périodique universel du Congo, en sigle EPU. M. Chris Mburu, coordonnateur résident du système des Nations Unies et Mme Emma Ngouan Anoh, représentante adjointe du PNUD au Congo ont rehaussé de leur présence cet atelier.



Les participants à l'issue de l'atelier

En adoptant la déclaration universelle des Droits de l'homme en 1948, l'Assemblée générale des Nations Unies avait donné au monde un document fondateur sur les droits inaliénables de tout être humain sans distinction. Les principes qui y sont prescrits gardent encore leur fraîcheur et demeurent tout aussi pertinents aujourd'hui.

Selon Mme Emma Ngouan Anoh, «le PNUD, aux côtés des autres agences des Nations Unies s'est engagé à intégrer les Droits de l'homme dans les politiques et programmes de développement. Le travail du PNUD repose sur la conviction que la pauvreté constitue non seulement un manque de revenus, mais également un manque d'éducation et de soins de santé, ainsi qu'un manque de dignité et de participation à la communauté à laquelle on appartient. Dans cette optique, depuis deux ans, le PNUD a doté la commission d'une plateforme numérique de monitoring des recommandations de . l'EPU en sus de l'octroi d'un don en mobilier de bureau et matériel informatique nécessaire au renforcement de ses capacités et de son cadre de travail». Elle a déclaré que l'objectif final de l'EPU est d'améliorer la protection des Droits de l'homme dans tous les pays. L'atelier organisé par le ministère des Droits humains a bénéficié du soutien conjoint du centre de Yaoundé pour les Droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale et du PNUD, sous la supervision du coordonnateur résident du système des Nations Unies au Congo Il a porté tous les espoirs en terme de transfert des compétences au profit des participants venus de divers horizons.

Pour le coordonnateur résident du système des Nations Unies, le Congo dispose d'un cadre normatif et législatif louable en matière des Droits de l'homme, mais il est difficile d'en évaluer l'application pour cause de déficit dans le reportage. Saisissant cette opportunité, il a plaidé pour la mise en place d'un mécanisme national qui aurait en charge l'élaboration des rapports nationaux aux organes de traités des Droits de l'homme et le suivi de la mise en œuvre des recommandations.

Ouvrant les travaux, le ministre de la justice a déclaré: «Depuis 2019, au lendemain de son troisième passage, notre pays a entrepris le processus de la mise en œuvre de ces recommandations. Le Gouvernement du Congo voit dans le présent atelier, une occasion qui s'offre aux institutions impliquées dans le processus de l'EPU de mieux préparer le passage du pays à la prochaine session qui sera le quatrième passage du Congo». Il s'est engagé à ne ménager aucun effort pour que les conclusions et les recommandations qui résulteront des travaux de cet atelier soient exécutées, afin d'obtenir un résultat encore meilleur que celui du dernier passage.

Victor GUEMBELA

#### **REMERCIEMENTS**

Très touchés par les témoignages de soutien et de sympathie lors du décès de leur frère, père et fils, Daniel MASSAMBA, maître assistant à l'Ecole nationale supérieure polytechnique (ENSP) à la retraite, décès survenu le 4 octobre 2021, le Dr André Loubaki, les enfants Massamba et toute la famille Massassika remercient de tout cœur le personnel du ministère de l'Enseignement supérieur,



de l'Université Marien Ngouabi, principalement de l'ENSP, de la Faculté de sciences et techniques (FST) et de la Direction des examens et concours (DEC), tout comme les amis et connaissances.

Que Dieu vous bénisse

#### BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



## SERVICES CENTRAUX COMMISSION GÉNÉRALE DE PASSATION DES MARCHÉS N°01

Dans le cadre de sa politique de gestion du patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, d'acquérir divers équipements de sécurité destinés à ses Services Centraux et aux Agences de Limbé et Pointe-Noire. Lesdits lots sont les suivants :

- lot 1 « Services Centraux »;
- lot 2 « Agence de Limbé » ;
- lot 3 « Agence de Pointe-Noire ».

A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement *N°01/CEMAC/UMAC/CM/18* portant adoption du Code des Marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et re-

## APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

N°138/BEAC/SG-DPMG/AOIO/Bien/2021 pour la fourniture, en lots indépendants, de divers équipements des systèmes de contrôle d'accès et d'alarme intrusion pour les Services Centraux, les Agences de Limbé et Pointe-Noire.

tiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

#### BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

Services Centraux, Direction Générale de l'Exploitation. CGAM, 14ème étage, porte 1412 Adrèsse: 736, Avenue Monseigneur Vogt — BP: 1917, Yaoundé - CAMEROUN Tel: (+237) 222 23 40 30; (+237) 222 23 40 60; Postes 5452, 5431, 5412 ou 5403

Fax: (+237) 222 23 33 29 Mail: cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée au paiement de la somme non remboursable de *cent mille* (100 000) francs *CFA par lot ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible*. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO sans aucune mention manuscrite et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) francs CFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 09 décembre 2021 à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

#### BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

Services Centraux, Bureau d'Ordre, 15ème étage, porte 15.01

736, Avenue Monseigneur Vogt – BP : 1917 Yaoundé - CAMEROUN

Les soumissions seront ouvertes en une phase *le jeudi 09 décembre 2021 à 13 heures* aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé.

Yaoundé, le 25 octobre 2021

Le Président de la Commission

#### BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE SERVICES CENTRAUX



COMMISSION GÉNÉRALE DE PASSATION DES MARCHÉS N°01

Dans le cadre de sa politique de gestion du patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, d'acquérir divers mobiliers de bureau destinés à ses Services Centraux. Lesdits lots sont les suivants :

-lot 1 « bureau directeur » ;
 -lot 2 «fauteuils de bureau ergonomiques réglables»;
 -lot 3 « salons de bureau ».

A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement *n°01/CEMAC/UMAC/CM/18* portant adoption du Code des Marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

## APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

N°140/BEAC/SG-DPMG/AOIO/Bien/2021 pour la fourniture et l'installation, en lots indépendants, de divers mobiliers de bureau destinés aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé – République du Cameroun.

#### BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

Services Centraux, Direction Générale de l'Exploitation. CGAM, 14ème étage, porte 1412

Adrèsse: 736, Avenue Monseigneur Vogt – BP: 1917, Yaoundé - CAMEROUN Tel: (+237) 222 23 40 30; (+237) 222 23 40 60; Postes 5452, 5431, 5412 ou 5403 Fax: (+237) 222 23 33 29 Mail: cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée au paiement de la somme non remboursable de *cent mille* (100 000) francs *CFA par lot ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible.* Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris, sur rendez-vous, en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) francs CFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le vendredi 10 décembre 2021 à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

#### BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

Services Centraux, Bureau d'Ordre, 15ème étage, porte 15.01

736, Avenue Monseigneur Vogt – BP : 1917 Yaoundé - CAMEROUN

Les soumissions seront ouvertes en une phase le vendredi 10 décembre 2021 à 13 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé.

Yaoundé, le 27 octobre 2021

Le Président de la Commission

#### Banque des Etats de l'Afrique Centrale Services Centraux



## Commission Générale de passation des marchés n°02

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine immobilier, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter une entreprise spécialisée en vue de la réalisation de toutes les études architecturales, techniques et la confection d'une maquette en vue de la construction de l'immeuble siège de la COBAC à Libreville – République Gabonaise.

Le processus se déroulera conformément au Règlement  $n^{\circ}01/CEMAC/UMAC/CM/18$  portant adoption du Code des Marchés de la BEAC.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

## BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

### SÉLECTION INTERNATIONALE RESTREINTE AVEC PRÉSÉLECTION OUVERTE

N°141/BEAC/SG-DPMG/SIRP/Ser/2021 pour la réalisation des études architecturales et techniques ainsi que la confection d'une maquette en vue de la construction de l'immeuble siège de la COBAC à Libreville

Services Centraux, Direction Générale de l'Exploitation. CGAM, 14ème étage, porte 1412

Adresse: 736, Avenue Monseigneur Vogt BP: 1917, Yaoundé - CAMEROUN Tel: (+237) 222 23 40 30; (+237) 222 23 40 60; Postes 5452, 5431, 5412 ou 5403 Fax: (+237) 222 23 33 29 Mail: cgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée au paiement de la somme non remboursable de *deux* cent cinquante mille (250 000) francs CFA ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception de celui du Bureau de Paris.

Les candidatures conformes au règlement

particulier de la présélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard *le mercredi 1er décembre 2021 à 12 heures* (heure de Yaoundé).

## BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

Services Centraux, Bureau d'Ordre, 15ème étage, porte 15.01 736, Avenue Monseigneur Vogt – BP : 1917 Yaoundé - CAMEROUN

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les candidatures seront ouvertes *le mer-credi 1er décembre 2021 à 13 heures* aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. *Yaoundé, le 29 octobre 2021* 

Le Président de la Commission

BANQUE DES ETATS DEL'AFRIQUE CENTRALE BRAZZAVILLE REPUBLIQUE DU CONGO COMITE NATIONAL DE LA BALANCE DES PAIEMENTS REUNION DU 29 OCTOBRE 2021

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le Comité National de la Balance des Paiements de la République du Congo, s'est réuni en session ordinaire le 29 octobre 2021, par visioconférence, sous la présidence de Monsieur **Antoine Régis NGAKEGNI**, Directeur Général de l'Economie, en présence de Monsieur **Roger GOSSAKI**, Directeur Général de la Monnaie et des Relations Financières avec l'Extérieur (DGMRFE) et de Monsieur **Michel DZOMBALA**, Directeur National de la BEAC pour le Congo.

L'ordre du jour a porté principalement sur l'arrêté des balances des paiements des exercices 2017 et 2018

Au cours de cette session, les membres du Comité ont pris connaissance de la situation macroéconomique à l'échelle internationale et nationale.

Ainsi, ils ont noté qu'en 2018, l'environnement macroéconomique international a été caractérisé par un dynamisme de la croissance économique en dépit des risques liés à l'exacerbation des tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine. Dans ce contexte, l'excédent du compte courant de la balance des paiements du Congo s'est significativement amélioré pour ressortir à 1 517,2 milliards de Francs CFA (18,8 0/0 du PIB), après 468,2 milliards de Francs CFA (6,3 0/0 du PIB) en 2017, suite au redressement du solde de la balance commerciale. Celui-ci, s'est significativement consoli-

dé, pour s'établir à 2 925,7 milliards de Francs CFA en 2018, contre 914,2 milliards de Francs CFA en 2017, consécutivement à l'augmentation des exportations de pétrole (+87,6%), impulsée par la production nationale de pétrole brut (+24,7%) et l'affermissement du cours moyen du baril du pétrole congolais (+34,2%). Cette performance est essentiellement attribuable à la mise en production des champs du plateau Moho-Nord.

Par ailleurs, les exportations nationales sont restées dominées par le pétrole avec un poids relatif de 82,2 0/0, en 2018, à destination principalement de l'Europe et l'Asie. De même, les importations sont essentiellement provenues des pays d'Europe et d'Asie.

Les entrées nettes des capitaux en termes de flux d'investissement direct étranger (IDE) ont atteint 2 23 milliards en 2018, contre 728,7 milliards une année plus tôt. Ces ressources ont été principalement dirigées vers le secteur pétrolier.

En conséquence le solde global de la balance des paiements du Congo est demeuré excédentaire de 3 12,5 milliards (3,8 0/0 du PIB), après une situation estimée à 270,5 milliards (3,6 0/0 du PIB) en 2017, sous l'effet principalement de l'amélioration des flux de capitaux entrants.

Les membres du Comité ont encouragé la mise en œuvre des projets du Gouvernement en faveur de

la diversification de l'économie et l'implémentation des actions destinées à améliorer le climat des affaires.

A cet égard, le Comité encourage le Gouvernement à promouvoir des politiques économiques visant à renforcer les initiatives locales en matière de substitution des produits d'importations et de tirer davantage profit des filières à fort potentiel d'exportation. Les membres du Comité se sont réjouis des efforts déployés par la BEAC, les administrations économiques nationales et les différentes entités déclarantes dans la production des balances des paiements. Ils les exhortent à poursuivre dans cette lancée en vue de rattraper les retards observés dans l'arrêté des autres balances des paiements. Ils soulignent aussi la nécessité de doter les administrations chargées de la confection des balances des paiements de moyens financiers et techniques suffisants, susceptibles de leur permettre de confectionner des balances des paiements fiables dans les délais requis.

Fait à Brazzaville, le 29 octobre 2021

Le Président,
Antoine Régis NGAKEGNI

**MUSIQUE CLASSIQUE** 

## Les artistes russes Andrei Telkov et Elisavetta Zhuchenko en concert à l'IFC

La maison Russe au Congo, autre fois appelée Centre culturel Russe, a organisé le mardi 9 novembre dernier, un concert de musique classique à l'Institut français du Congo (IFC). Il a mis à l'honneur deux artistes russes: le pianiste Andrei Telkov et la violoniste Elisavetta Zhuchenko. Il s'est déroulé en présence de Gueorguy Tchepik, ambassadeur plénipotentiaire de la Fédération de Russie au Congo, de Dieudonné Moyongo, ministre de la Culture et des arts, ainsi que de plusieurs chefs de missions diplomatiques et autorités civiles.

près leur tournée à Kinshasa, en République Démocratique du Congo, Andrei Telkov et Elisavetta Zhuchenko ont mis le cap sur Brazzaville.

Ces artistes expérimentés des théâtres Mariinsky et Mikhailovski de Saint-Pétersbourg ont livré un concert de musique classique pour une première fois dans la capitale congolaise. Un moment de partage et croisée des cultures pour ces deux pays passionnés de musique. Pour Mme Maria Fakhrutdinova, directrice de la Maison Russe, ce concert a été une occasion de réunir les deux rives du fleuve Congo par la musique, car les artistes étaient d'abord à Kinshasa avant d'atterrir à Brazzaville. Mais le tout n'était pas limité qu'à ce concert. «Aujourd'hui, ce n'était pas seulement le concert, mais il y avait également des ateliers pour les jeunes Congolais qui jouent chez nous. Par

exemple, ceux qui jouent le piano chez nous au Centre culturel Russe», a-t-elle déclaré.

Pour l'ambassadeur de la Fédération de Russie, ce concert était un moment nostalgique pour les amoureux de la musique classique, car la musique est une langue qui n'a pas de frontière. «La musique est une langue que nous comprenons tous, ça nous inspire», a-t-il

Devant le public, ces deux musiciens chevronnés ont fait montre d'expertise et de savoir-faire musical.

Le ministre de la Culture et des arts a loué cette initiative et a exprimé sa satisfaction du fait que son ministère a été associé à la tenue de ce concert.

Outre ce concert, les artistes ont donné une master class et ont tenu des ateliers avec les élèves du Centre culturel russe, passionnés par la musique, pour leur partager leur expé-



Les deux artistes à l'honneur

«Tout d'abord, nous sommes satisfaits d'arriver dans ce pays, surtout que nous avons reçu un accueil chaleureux et nous sentons la participation du public, ce qui nous plaît beaucoup», ont déclaré les deux artistes-musiciens russes.

Pour la petite histoire, Andrei Telkov est diplômé du Conservatoire Rimski-Korsakov de Saint-Pétersbourg. Il est lauréat de la Compétition internationale des ensembles d'instruments à cordes de chambre Hennen (aux Pays-Bas), la Compétition internationale des pianistes Chopin (en Estonie). le Concours International Schumann (en Allemagne). Il est soliste de l'Orchestre du Théâtre Mariinski et du Théâtre Mikhailovski et donne beaucoup de concerts en Russie et dans les pays européens.

Pour sa part, Elizavetta Zhuchenko est également diplômée du Conservatoire Rimski-Korsakov de Saint-Pétersbourg. Elle est lauréate de plusieurs compétitions internationales, notamment le Concours international de vio-Ion-violoncelle-alto d'Alexandre Glazounov, à Paris, le Concours «Le printemps de Petersburg». Elle est soliste de l'Orchestre du Théâtre Mikhailovski et participe régulièrement aux concerts en Allemagne et en France.

> **Barlain Djolvan** ATIMAKOA (Stagiaire)

#### **RENCONTRES LITTERAIRES A L'IFC**

#### 'Le poids du passé" de Jean Romuald Mambou à l'honneur

Présentée au public le 17 avril 2021, à Brazzaville, la pièce de théâtre titrée "Le poids du passé" de Jean Romuald Mambou, a nourri les férus des rencontres littéraires de l'Institut français du Congo (IFC), le 20 octobre dernier. Cette production théâtrale narre le récit d'un jeune africain qui, à l'issue de ses études en Europe est rentré au bercail avec une femme blanche à qui les parents ont refusé la légitimité.

Ecrit sur 128 pages et parue aux Editions Jets d'ENCRES, "Le poids du passé" expose l'aventure d'un mariage mixte entre Médard, un jeune africain et une blanche nommée Mireille, sans le consentement de ses parents

au village.

Au village ensemble avec son épouse, son père appelé Mouloungui conteste cette union, et lui impose une femme du terroir que les parents lui avaient réservé. Pendant que la femme de Médard est honnie, son père est secoué par la maladie. En dépit du rejet et pour son attachement à son époux. Mireille. médecin se voit obligée de traiter son beau-père.

LE POIDS PASSÉ

La couverture du livre

Guérit, il a fini par reconnaitre la légitimité de la blanche. Dans cette œuvre, J.R. Mambou présente les pesanteurs que chacun peut subir au quotidien, selon les us et coutumes, dans le choix d'une épouse, surtout d'origine étrangère ou de couleur blanche.

L'auteur montre également à la société à quel point le choc de civilisation peut porter préjudice aux mariages mixtes. Il rappelle que le mariage est une affaire sentimentale qui ne dépend que de deux partenaires, sans interférence de qui que ce soit. Il ne dépend pas de la couleur de la peau.

Né le 20 juillet 1961 à Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou, Jean Romuald Mambou est titulaire d'un docteur et en urbanisme et aménagement de l'Institut de Grenoble, France. Il a été directeur des arts et de la cinématographie au ministère de la Culture et des arts.

Actif dans le monde associatif, J.R. Mambou occupe des postes de responsabilité dans plusieurs organisations, en l'occurrence l'association Louessé diaspora solidarité.

**Germaine NGALA** 

#### 14° ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL JOUTHEC

## Le rendez-vous a été annulé

Pour faire respecter les mesures barrières de lutte contre la pandémie du COVID-19 qui sévit dans le monde, l'autorité préfectorale du Kouilou, pour ne pas mettre en péril les populations sous tutelle, a annulé le 3 novembre dernier la tenue de la 14è édition du festival international des Journées théâtrales en campagne (JOUTHEC). Cette initiative de la compagnie théâtrale Bivelas, qui devait avoir lieu du jeudi 4 au dimanche 7 novembre 2021, au village Louvoulou, situé à 71 km de Pointe-Noire, dans le massif forestier du Mayombe, dans la préfecture de Kakamoeka (département du Kouilou). Les artistes et professionnels du noble art, venus de France, du Gabon, de la RDC et du Cameroun, ainsi que quelques nationaux déjà présents dans la ville océane, ont rebroussé chemin, sans autre forme de procès. Rendez-vous a été pris pour une date ultérieure.

E.D. NGUIMBI

#### **MUSIQUE**

## «Déception», le single de But na filet et Stock musique, arrive!

Annoncé d'abord pour avril, c'est finalement en décembre de cette année que "Déception", le tant attendu single concocté par les chanteurs de la rive gauche du fleuve Congo, But na filet (Hugues Maluta Makanda) et Stock Musique, tous deux transfuges du groupe kinois Villa Nova de Fabregas "Le métis noir", sera dans les bacs. L'annonce a été faite par Serge Offis (Serge Offinassinga, à l'état civil), le producteur de cette oeuvre, natif de Brazzaville, basé à Nantes, en France. Interview.

\*Etes-vous satisfait de vos premiers pas dans le monde de la production phonographique?

\*\*Oui, je le suis, très sincèrement. Et pour cause: j'ai fait sortir des produits qui ont eu un fort impact, notamment sur les deux rives du fleuve Congo, et nourquoi pas sur l'échiquier musical de tout le continent africain. Il n'y a qu'à suivre les médias congolais et étrangers pour s'en convaincre.

\*II y a quelques mois, vous annonciez la mise sur le marché d'un opus. Où en êtes-vous?

\*\*L'opus annoncé est sorti le samedi 15 août 2021, à 15 h 15 minutes. Il s'intitule «Reviens-moi» et est disponible et en vente sur toutes les plateformes digitales de téléchargement légal et sur notre chaîne YouTube de Serge offis production. Actuellement, nous préparons un autre single, "Déception", une belle rumba réalisée en featuring

entre deux artistes-musiciens de la RDC, But na filet et Stock Musique, et qui s'annonce très explosif. Tout est quasiment prêt. Il reste à réaliser le tournage du clip. En tout cas, sauf impondérable, "Déception" sera sur le marché avant le 25 décembre de cette année.

\*Lors de la fête de la musique, les grandes artères de Brazzaville ont été inondées de banderoles de votre label, Serge Offis Production, un fait inhabituel. Quelle en était la symbolique?

\*\*Cela n'avait d'autre but que de souhaiter une très bonne fête de la musique aux Congolais et aux Congolaises. C'est vrai que c'est un fait inhabituel. comme vous l'avez souligné. mais je pense que le jeu en valait bien la chandelle.

\*Envisagez-vous, cette année, de faire un tour au pays. \*\*Oui, je compte faire un tour

Si oui, quels en seront les particularités?



Serge Offis

au pays cette année, afin de promouvoir nos activités et, peut-être, organiser des erts à Kinshasa et à Brazzaville, si la situation sanitaire actuelle nous le permet, bien entendu.

\*Votre label s'est fixé entre autres missions de booster la musique des deux rives du fleuve Congo. Pensez-vous être sur la bonne voie?

\*\*Oui, nous sommes sur la bonne voie. Les premiers produits ont récolté un succès. Et puis, les perspectives sont très bonnes. Pour ne pas me répéter, actuellement, nous produisons des artistes de Kinshasa, le très célèbre But na filet et le jeune talent Stock Musique, tous deux anciens sociétaires du groupe de Faqui fera tabac, à coup sûr. \*Depuis la survenue du coronavirus. les artistes congolais ne sont toujours pas autorisés à se produire dans les lieux de spectacles qui demeurent fermés. Nombreux n'arrivent pas à comprendre que contrairement à d'autres secteurs où les

mesures ont été assouplies,

qu'ils ne puissent pas bé-

néficier des mêmes aavan-

tages. Auriez-vous un com-

mentaire à ce sujet?

bregas, lui-même ancien du

groupe Wenge Musica Maison

Mère de Noël Nguiama Ma-

kanda Werrason. "Déception"

est une belle rumba, comme

on les aime notamment sur les

deux rives du fleuve Congo, et

\*\*Depuis les premiers cas détectés en 2019, et la batterie de mesures prises par les autorités congolaises pour limiter la propagation de la pandémie, nous subissons un très grand préjudice. Les ensembles musicaux ne se produisent plus. Allez demander comment font les artistes pour survivre! Par exemple, nos prestations prévues à Brazzaville et à Pointe-Noire sont gelées. Et cela porte un sérieux coup, non seulement à nos finances. mais aussi à notre visibilité na-

> Propos recueillis par Véran Carrhol YANGA

tionale.

PAGE 21 - LA SEMAINE AFRICAINE N° 4100 DU MERCREDI 17 NOVEMBRE 2021

#### **JOURNEE NATIONALE DE L'ARBRE**

## TotalEnergies a remis 700 plants de cocotiers à la Mairie de Pointe-Noire

Dans le cadre de la Journée nationale de l'arbre, célébrée le 6 novembre de chaque année à travers toute l'étendue du territoire national, la société pétrolière TotalEnergies a remis à la mairie centrale de Pointe-Noire sept-cents plants de cocotiers. Le geste a été accompli par une délégation conduite par Gastar Ondongo-Tsimba, secrétaire général de TotalEnergies. C'était le mardi 2 novembre 2021 à la Maire centrale de Pointe-Noire, en présence de Jean-François Kando, député-maire de la ville.

our célébrer la 35<sub>ème</sub> Journée nationale de l'arbre, et en conformité avec sa politique sociétale, la société pétrolière a mis à la disposition de la municipalité de Pointe-Noire sept-cents plants de cocotiers. Cette action citoyenne s'inscrit aussi dans le cadre de l'un des axes prioritaires de l'entreprise en matière d'engagement sociétal, en l'occurrence la préservation des littoraux, océans et

Cette année, la Journée nationale de l'arbre a été célébrée sous le thème: «Les forêts recèlent un énorme potentiel de séquestration de carbone, plantons tous des arbres d'espèces forestières et agro fores-

tières pour créer des puits de carbone». Ce thème interpelle et invite à considérer que cet acte citoyen posé chaque année est bénéfique pour l'humanité tout entière.

Planter un arbre est un geste écologique qui contribue non seulement à la préservation de l'environnement, en séquestrant notamment le carbone, mais peut être également source de revenus et assurer un développement durable.

Le secrétaire général de TotalEnergies a montré l'engagement de la société comme acteur responsable du monde de l'énergie, et aussi de relever les défis plus larges du développement durable de la



Photo de famille après la remise de plants de cocotiers à la Mairie de Pointe-Noire

planète. Et pour accompagner cette action, un certain nombre d'agents de TotalEnergies se sont portés volontaires pour participer au planting du 6 novembre. Cette ambition tient à un triptyque: éviter, réduire et compenser.

«Eviter, c'est construire nos projets en intégrant systématiquement l'évitement des rejets de CO2. Réduire, c'est faire en sorte que nos développements prennent en compte la réduction des émissions. Compen-

ser, c'est développer le captage du C02 pour annihiler l'effet de nos émissions résiduelles. C'est dans cette perspective que nous avons signé, le 12 mars dernier à Brazzaville, une convention de partenariat avec le ministère de l'Economie forestière pour la plantation de 40000 hectares de forêts d'Acacias dans les plateaux Batékés. L'inauguration de ce projet au Congo qui aura lieu le 6 novembre dans la Léfini, en présence du Président de

la République (ndlr: la cérémonie a, finalement, eu lieu en présence du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso) est une étape majeure, puisque cette opération de boisement de très grande envergure sera le premier puits de carbone de ce type réalisé par notre compagnie avec 10 millions de tonnes C02 séquestrées sur 20 ans», a dit le Secrétaire général de TotalEnergies, M. Gastar Ondongo-Tsimba.

En remerciement de cet acte,

Jean-François Kondo a dit sa gratitude à la société pétrolière pour ce don de plants de cocotiers qui vont contribuer à la séquestration du CO2.

«Le travail que nous sommes en train de faire ensemble est un travail qui va sauver la nature, mais aussi la ville de Pointe-Noire surtout. Nous pensons que l'acte que vous posez aujourd'hui est un déclencheur pour que toutes les sociétés ou entreprises aui évoluent à Pointe-Noire puissent participer à cette action et que désormais le planting d'arbres devienne une obligation. Une obligation à la fois pour les citoyens de Pointe-Noire et pour toutes les entreprises qui doivent y contribuer. Nous mesurons à sa juste valeur l'acte que vous avez posé aujourd'hui et nous espérons que beaucoup d'entreprises vont vous suivre pour que Pointe-Noire qui a un projet vert puisse continuer à planter les arbres non pas seulement au bord de la mer, mais dans toute la ville de Pointe-Noire», a dit le député-maire de la ville de Pointe-Noire.

À travers ces actions. la société souhaite contribuer, aux côtés des acteurs locaux, au développement des pays où elle est implantée. Et l'engagement de TotalEnergies, c'est plus d'énergie, moins d'émissions, toujours plus respon-

#### **Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA NOTAIRE**

46, avenue William GUYNET, immeuble Galerie marchande de l'ARC, 1er étage, Centre-ville E-mail: lockochantal@yahoo.fr/B.P.: 1542/Tél.: 05 556 06 19/06 666 26 82 BRAZZAVILLE- REPUBLIQUE DU CONGO

#### AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE

#### «GSA COMPANY»

Société A Responsabilité Limitée Au capital de UN MILLION (1 000 000) de francs CFA Siège social: au numéro 46 de l'Avenue William Guynet, Centre-ville, Brazzaville (République du Congo)

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du huit octobre deux mil vingt et un (08/10/2021), reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MA-FINA, Notaire, portant statuts d'une Société A Responsabilité Limitée dénommée «GSA COMPANY», enregistrés aux recettes des impôts de Ouenzé le onze octobre deux mil vingt et un (11/10/2021), folio **190/19,** n° **1646**, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les sui-

**Dénomination sociale**: La société a pour dénomination sociale «GSA COMPANY».

Forme sociale: Société A Responsabilité Limitée (SARL).

Capital social: Le capital social est fixé à la somme de UN MILLION (1 000 000) F.CFA. II est

divisé en Cent (100) parts de Dix Mille (10 000) Francs CFA chacune, souscrites et libérées en totalité.

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 46, Avenue William Guynet, Centre-ville (République du

Objet social: La société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger:

- Bâtiment et travaux publics;
- Commerce général ;
- Consulting.
- Toutes opérations civiles ou commerciales directement ou indirectement liées aux activités visées ci-dessus.

Immatriculation: La SARL «GSA COMPANY» a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le nu-CG-BZV-01-2021-B12-00298 du quinze octobre deux mil vingt et un (15/10/2021).

**Durée**: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du

Commerce et du Crédit Mobilier.

**Gérants statutaires**: Monsieur AM-**BIME Laurier Manchel et Monsieur GUEYE Mamadou**.

Pour avis, Maître Ch. Josiane LOCKO-MAFINA

#### Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville, Brazzaville. Tél.: (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P.: 15.244 E-mail: <a href="mailto:etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com">etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com</a> République du Congo

#### ANNONCE LEGALE

#### **CONSTITUTION**

#### **«JOHNSON DETOX», EN SIGLE J. D.** SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Au Capital de 1.000.000 FRANCS CFA Siège Social: 20, rue Obira, Makabandilou RCCM: CG-BZV-01-2021-B12-00321, REPUBLIQUE DU CONGO.

#### **CONSTITUTION**

Suivant acte authentique recu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 04 novembre 2021, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 05 novembre 2021, sous Folio 204/13, numéro 4440, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéris-

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée (S.A.R.L.); Objet social: la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

\*La transformation des produits agro-alimen-

\*La production et la commercialisation de boissons compléments alimentaires à usage

\*La vente des produits d'entretien et d'équipement automobiles :

**Dénomination**: «JOHNSON DETOX», en sigle

Siège social: Brazzaville, 20, rue Obira, Makabandilou, République du Congo;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les statuts. Capital Social: UN MILLION (1. 000. 000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10. 000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par les associés:

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître

Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 04 novembre 2021 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 05 novembre 2021, sous folio 204/14, numéro 4441, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par les associés; Gérance: aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 04 novembre 2021, Monsieur GANDOU Christlain Johnson, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville, a été désigné comme gérant, pour une durée de trois (3) ans;

Immatriculation au RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de

Brazzaville, le 10 novembre 2021, sous le numéro CG-BZV-01-2021-B12-00321.

Pour avis Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, **COUPE DU MONDE"QATAR 2022"** 

## Une campagne cauchemardesque pour les Diables-Rouges

es éliminatoires de la Coupe du monde "Qatar ■2022" auront été celles de toutes les désillusions pour les Diables-Rouges et le football congolais, derniers du groupe H qui a envoyé le Sénégal en barrages. Aucun amateur de football congolais, dirigeant, technicien, joueur ou supporters, n'oubliera cette aventure cauchemardesque.

C'est sur une nouvelle défaite (0-2) devant le Sénégal, dimanche 14 novembre à Thiès, que s'est achevé, en effet, le périple des Diables-Rouges du Congo dans les éliminatoires de la Coupe du monde "Qatar 2022". Ils n'ont pas résisté longtemps, puisqu'ayant cédé, comme pour soigner leur image



Le dernier "Onze national" type aligné le 14 novembre par Paul Put à Thiès contre le Sénégal

l'heure a sonné d'un premier bilan de la participation des Jeudi 11 novembre 2021 à Brazzaville. Congo-Namibie (1-1).

Buts : Guy Mbenza (63e), pour le Congo ; Congo : Mafoumbi ; Mouandza Mapata, Carof Bakoua, Varel Rozan, Ravy Tsouka (puis Randy Ovouka, 56e); Nolan Mbemba, Gaius Makouta (puis Harvey Ossété,85e), Antoine Makoumbou ; Prestige Mboungou (puis Wilfrid Nkaya, 46e), Guy Mbenza, Mavis Tchibota (puis Béni Makouana, 46e). Entr. : Paul Put.

Diamanche 14 novembre 2021 à Thiès. Sénégal-Congo (2-0). Buts : Ismaila Saar (14e et 23e), pour le Sénégal. Congo : Mafoumbi ; Ravy Tsouka (puis Mouandza-Mapata, 71e),

Carof Bakoua, Varel Rozan, Randy Ovouka (puis Hermelon Malonga, 89e); Nolan Mbemba, Gaius Makouta, Antoine Makoumbou (puis Harvy Ossété, 78e) ; Yohann Andzouana (puis Wilfrid Nkaya, 46e), Guy Mbenza, Béni Makouana (puis Yann Mabella, 71e). Entr. : Paul Put.

de marque, à la pression des Lions de la Téranga dès la 14e minute de ieu. Un certain Ismaila Saar, jeune attaquant de Watford (Angleterre), a alors cloué d'une énorme frappe et la défense et le gardien de but Christoffer Mafoumbi. Il a récidivé peu avant la demi-heure de jeu (23e) en trompant «un bon Mafoumbi», commente la presse sénégalaise. Les Congolais étaient définitivement assommés! Avec leur retour à Brazzaville,

Diables-Rouges à ces élimina-

D'abord la sécheresse des chiffres: les Diables-Rouges ont disputé 6 matches, pour 0 victoire, 3 nuls et 3 défaites, soit au total 5 buts marqués et 10 buts encaissés. Triste bilan ! Il ressemble à celui des éliminatoires de la Coupe du monde "USA 1994" (4 matches, 0 victoire, 0 nul et 4 défaites, dans un groupe à 3 équipes avec le Nigeria et l'Afrique du Sud).

Ensuite, la déception des joueurs: des défaillances d'ordre collectif et individuel. Collectivement, les Diables-Rouges n'ont pas constitué un bloc assez homogène. Ils ont souvent servi un ieu décousu, avec une défense toujours hésitante, un milieu de terrain peu imaginatif et une attaque dont les joueurs se sont essayés plutôt à des solutions individuelles. Au plan des individualités, ça a été le fiasco : aucun joueur n'a émergé, même si Guy Mbenza, par exemple, a inscrit 2 des 5 buts réussis par les Diables-Rouges.

Les joueurs congolais n'arrivent plus à la cheville de leurs adversaires, qu'ils s'appellent namibiens, sénégalais ou togolais. Des joueurs parés pour la circonstance seraient l'ombre d'eux-mêmes. En réalité, on s'est entouré de joueurs peu performants, inexpérimentés pour la plupart. Certains ne sauraient plus jouer au football et ont depuis perdu le chemin des buts. Quelles seraient leurs capacités réelles, même si cer-

casaque de professionnels? Non! Il ne fallait pas rêver. La victoire semblait comme un projet irréalisable. Les Diables-Rouges ne l'ont plus pour marraine depuis le 12 novembre 2020 (victoire à Brazzaville aux dépens d'Eswatini en élimina-

tains portent pompeusement la

toires de la CAN 2021). Après, ils n'ont gagné qu'une fois avec Paul Put, mais seulement en match amical (victoire sur le Niger: 1-0). Au global, la preuve a été ainsi faite que les Diables-Rouges n'avaient pas les moyens de ré-

aliser les objectifs fixés par les dirigeants au Belge Paul Put, le sélectionneur national. Il y a échec sur toute ligne. Le staff technique et les joueurs ne sont plus les seuls concernés par la série noire des Diables-Rouges. Ceux qui croient encore au football congolais sont pressés de voir si les leçons de cet échec, et ceux passés, seront enfin ti-

Jean ZENGABIO

#### **JEAN-MICHEL MBONO "SORCIER" REPOND A VOS QUESTIONS**

Cet espace est réservé aux questions que bon nombre de férus du football congolais se posent sur divers sujets. Jean-Michel Mbono "Sorcier", véritable légende vivante du ballon rond congolais et africain, les a répertoriées et y répond.

\*Les associations nationales de football ont du mal à s'autogérer comme l'impose le désengagement de l'Etat. Quelles sont les solutions de sortie de crise?

J.-M. Mbono: C'est un phénomène inquiétant. Aujourd'hui 70% des présidents des associations nationales sont des jeunes. C'est un atout. Beaucoup de ceux que nous connaissons sont des hommes compétents et humbles, mais malheureusement, ils ne réussissent pas à asseoir une politique sportive à long terme. Le sous-développement de notre Etat ne doit pas être la cause de nos défaillances en matière d'autogestion de notre football. Lorsqu'on n'a pas les moyens de sa politique, on fait la politique de ses moyens. Chez nous, malheureusement, beaucoup nagent dans l'improvisa-



tion. Or, en football, celle-ci est systématiquement suicidaire. Il faut que les associations nationales se ressaisissent. Chaque association doit avoir des programmes pluriannuels planifiés pour atteindre les objectifs fixés. La FIFA et la CAF apprécieront que l'Etat se désengage afin de responsabiliser les sportifs. Là, on a l'impression que certains dirigeants du football font fi des textes qui régissent le football. Pire, beaucoup ignorent leurs propres statuts et improvisent des règlements de compétition, ce qui crée des problèmes. Les solutions de sortie de crise sont d'ordre politique et sportif. Politique, parce que le ministre en charge du sport doit inciter le Gouvernement à la mise en place des infrastructures adéquates.

C'est important pour le développement du football.

Sportif, parce que le football est devenu plus que jamais un phénomène social. La jeunesse en fait sa religion. Il faut se battre pour amener les sociétés, les entreprises, les mécènes à sponsoriser les équipes des cadets jusqu'à l'équipe nationale. Il faut ensuite une autodiscipline au sein des organes dirigeants, afin que toute la gestion soit transparente.

Pourquoi en Afrique, les sportifs ne sont-ils pas respectés? \*\*J.-M. Mbono: Tout simplement parce que le sportif n'a pas de statut. Il n'y a pas encore un cadre qui permet au sportif d'être considéré. Il faut un statut du sportif de haut niveau. Par exemple, un ancien sportif international ayant défendu les couleurs nationales du pays ne devrait pas payer le billet d'entrée au stade quelles que soit la compétition.

\*Quelle différence y-a-t-il entre le talent et le génie?

\*\*\*\*J.-M Mbono: Le talent, c'est ce que possède le footballeur qui fait exactement ce qu'il convient de faire au moment où il faut le faire. Le génie, c'est une action qui requiert de la part de celui qui en est le témoin une infime fraction de seconde de réflexion pour comprendre. En revanche, l'action du talent, on la voit venir. On peut ne pas avoir beaucoup de talent, mais grâce au travail, arriver néanmoins assez haut. Je suis de ceux qui pensent que le talent n'existe pas à l'état naturel ; on ne nait pas avec un talent, on ne peut que travailler et cultiver une disposition. En revanche, le génie

(A suivre)

#### **FEDERATION CONGOLAISE D'ATHLETISME**

#### Coup de théâtre en pleine crise: le «bureau fédéral» démissionne!

'est une décision qui arrive en pleine controverse. Après la tentative de médiation menée le 5 novembre dernier par le Comité national olympique et sportif congo-lais (CNOSC) qui s'est «clairement prononcé pour la rconciliation» entre le «président» José Cyr Ebina et les autres membres de la Fédération congolaise d'athlétisme (FCA), le «bureau fédéral» a plutôt décidé de jeter l'éponge.

La crise qui secoue la Fédération congolaise d'athlétisme (FCA) a connu un nouveau rebondissement la semaine passée. Après leur pétition, les 2/3 des membres de l'assemblée générale ont convoqué à leur propre demande, comme le leur autorisent les statuts (Article 7, al. 1.2.10) de l'Association, la deuxième assemblée extraordinaire. Elle s'est tenue vendredi 12 novembre 2021 à Brazzaville en présence de 29 déléqués sur les 39 membres attendus (5 excusés et 5 absents). Et comme on le murmurait, le «bureau fédéral» a saisi cette occasion pour annoncer officiellement sa «démission collec-

Le communiqué final sanctionnant les travaux du conclave indique que «l'assemblée générale a pris acte de cette démission (...) et met fin au mandat du bureau exécutif issu de l'assemblée générale élective du 20 novembre 2020». Par ailleurs, l'assemblée générale «a confirmé à la majorité des voix à main levée (29 voix pour, 0 contre et 0 abstention)



Les membres de l'Assemblée générale

toutes les conclusions de la dernière assemblée générale extraordinaire (NDLR : du 17 juillet 2021), y compris l'exclusion de Monsieur José Cyr Adelar Ebina» et «s'est prononcée pour la tenue d'une assemblée générale élective conformément aux recommandations de World Atletics (NDLR: Fédération mondiale) et la CAA (Confédération africaine d'athlétisme)».

En rappel, l'instance mondiale avait. dans une correspondance (datée du 3 septembre dernier), après avoir pris «acte de l'exclusion du président de la FCA», demandé qu'on la tienne informée du «délai de la convocation d'une assemblée générale élective pour élire un nouveau Président». On comprend donc que la démission collective du «bureau exécutif» permettrait de procéder au renouvellement complet du bureau fédéral «Elle sonne comme une ouverture vers un vent nouveau», a commenté un délégué.

Pour les deux tiers des membres de l'assemblée générale, «la prochaine assemblée générale élective est proietée pour le 9 décembre 2021». En outre, ils ont mis en place une «commission ad hoc chargée de la gestion des affaires courantes», non sans recadrer ses missions

Après ce nouvel épisode de la crise au sein de la FCA, que vont faire le CNOSC et le ministère des Sports? Réponse peut-être bientôt.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

#### HANDBALL /CHAMPIONNAT DU MONDE FEMININ

## Où en sont les Diables-Rouges?

'échéance d'Espagne 2021 approche. Elle arrive au galop. Dans moins de deux semaines, la 25e édition du championnat du monde féminin (du 1er au 19 décembre). Avec la participation de 32 équipes nationales, dont celle du Congo. réparties dans huit poules de quatre.

Mais la situation des Diables-Rouges dames est on ne peut plus préoccupante. Des chroniqueurs sportifs l'affirment. Elle suscite interrogations et inquiétudes qui tournent, notamment. autour de sa préparation. Une préparation qualifiée de peu sérieuse par maints observateurs. Parce que sevrée de tests. Il est donc facile de tourner en dérision les quelques matches que cette sélection nationale a livrés contre des formations locales sans conviction. Ils ne sauraient. objectivement, remplacer les matches contre des sélections nationales plus aquerries, plus ambitieuses, ayant un palmarès qui inspire respect. Cela a poussé des confrères à s'interroger, à broder, à réveiller tous ceux qui bourdonnent autour du "Sept congolais" féminin. Mais suf-



Les Diables-Rouges du Congo à l'entraînement

fit-il seulement d'aboyer, même avec une sincérité éprouvée, le spectre d'une débâcle pour que tout se fasse comme par enchantement et pour que les caisses de l'Etat, qui aurait dû financer l'opération, se remplissent de pièces d'or?

L'on rappelle à satiété les campagnes d'antan, celles des années 1980, avec des stages en Roumanie, en RDA de naguère ou en ex-Yougoslavie, en Bulgarie, en Chine, voire en France. Ce sont des références fortes et indélébiles. On a raison. Les triomphes des dames congolaises en Coupe d'Afrique des

nations, par exemple, furent la conséquence d'une longue et méthodique préparation, de sacrifices aussi. On ne sait pas si le Congo était à l'époque plus riche qu'en 2020.

Aux dernières nouvelles, les Diables-Rouges participeront à un stage bloqué à Eskisehir, en Turquie, du 18 au 30 novembre 2021, ponctué par un tournoi international. Vingt-trois joueuses ont été retenues par le sélectionneur franco-marocain, Tatby. Elles quitteront Brazzaville le jeudi 18 novembre prochain. En principe.

Jean ZENGABIO

#### **POINTE-NOIRE/SANTE**

## BRASCO accompagne l'hôpital Adolphe Sicé dans la lutte contre la COVID-19

Pour accompagner le gouvernement dans la lutte contre la COVID-19, les Brasseries du Congo (BRASCO) apportent leur appui au Programme national de riposte à la pandémie de la COVID-19. Ainsi, le mercredi 10 novembre 2021, François Gazania, le Directeur Général de BRASCO, a offert, au nom de la Fondation BRASCO, un important lot d'appareillage médical à l'hôpital Adolphe Sicé pour faire face à la recrudescence des cas liés à la pandémie dans le pays.

es équipements offerts sont composés de dix manomètres de dix humidificateurs serviront à régler le débit d'oxygène chez les patients atteints de forme grave de la COVID-19. Les dons ont été réceptionnés par Lambert Chakirou, Directeur Général de l'hôpital A. Sicé.

BRASCO, entreprise responsable et citoyenne, se consacre à travers sa Fondation à soutenir les communautés dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'environnement. Depuis l'apparition du virus

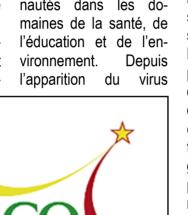




Photo de famille

de la COVID-19 dans notre pays, BRASCO n'a cessé d'apporter un support multiforme aux structures sanitaires. La remise de ces équipements s'inscrit donc dans le cadre de l'action de solidarité mise en œuvre en faveur des acteurs dynamiques engagés dans ce combat de portée non seulement nationale, mais également mondiale.

En remettant le lot de matériels sanitaires, le Directeur Général de BRASCO a invité le per-



Le DG de BRASCO remettant le lot de materiel au DG de l'HGAS.

sonnel de la santé de l'hôpital Adolphe Sicé à en faire bon usage, ces équipements apporteront du soulagement dans la prise en charge des malades.

«Je profite de cette opportunité pour saluer et féliciter le personnel

nifeste l'une de ses stra-

tégies en accompagnant

la mairie de Pointe-Noire,

et en contribuant à l'amé-

lioration des conditions

climatiques du pays,

ainsi que l'atteste Irène

Kimpo, cheffe de division

hygiène sécurité environ-

nement de TotalEnergies:

«L'arbre joue un rôle dans

la régulation du climat.

de santé qui, à travers les efforts et sacrifices consentis, contribue à faire baisser le taux de létalité et à augmenter le taux de guérison. En ces temps incertains, nous devons tous plus que jamais montrer notre solidarité et notre implication continue dans la lutte contre cette pandémie», a dit le DG Francois Gazania.

De son côté, le Directeur Général de l'hôpital Adolphe Sicé a remercié les Brasseries du Congo pour avoir répondu à la sollicitation en apportant leur soutien à l'hôpital et surtout aux malades en ces moments difficiles que traverse le pays avec la crise sanitaire. Pour le Docteur Michel Mankou, médecin spécialiste des maladies infectieuses, chef de l'unité COVID-19, ces matériels seront d'un appui dans la lutte contre la Covid-19. Ils apporteront un grand soulagement à l'hôpital Adolphe Sicé et serviront à aider les malades atteints de la forme grave de la COVID-19 à mieux respirer et donc, à

#### **JOURNEE DE L'ARBRE**

# Pointe-Noire s'unit pour le retour des cocotiers à la Côte sauvage

Engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique, la société pétrolière TotalEnergies, l'une des partenaires au développement, accompagne le Projet vert du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire. Un projet basé sur la création d'une ligne de cocoteraie le long du littoral, à la plage dite Côte sauvage, est mis en exécution. La délégation de TotalEnergies est descendue sur le terrain aux côtés des autorités de la ville le 6 novembre 2021, à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre.

a Journée nationale de l'arbre qui est dans sa 35ème édition a été célébrée sous le thème : «Les forêts recèlent un énorme potentiel de séquestration de carbone, plantons tous les arbres d'espèces forestières et agro forestières pour créer des puits de carbone».

À Pointe-Noire, le choix s'est porté sur le cocotier, jadis l'arbre emblématique de cette ville du bord de l'atlantique. Cette action s'inscrit dans le cadre de l'un des axes prioritaires de la société pétrolière TotalEnergies en matière d'engagement sociétal, qui n'est autre que la préservation du climat, littoraux et océans. Pour célébrer la journée nationale de l'arbre, TotalEnergies a réalisé le planting de cocotiers. Ce faisant, cette société ma-



Des collaborateurs de TotalEnergies...



...en planting de cocotiers à la plage

congolais, quel que soit l'endroit où il se trouve, pose cet acte qui est salutaire pour notre pays mais également pour le monde tout entier ».

survivre.

Ainsi, le long de la plage environ 250 plants de cocotiers ont été plantés. Les agents de TotalEnergies ont concrètement participé en plantant chacun un cocotier. Ils étaient nombreux au planting de samedi 06 novembre 2021, qu'on ne saurait douter de la volonté générale de la société à reverdir la planète!

En somme, faire en sorte que le développement de la société prenne en compte la réduction des émissions nocives des gaz à effet de serre.

À signaler que TotalEnergies a, au total, fait un don de 700 plants de cocotiers à la Mairie de Pointe-Noire.